



2019

RAPPORT D'ACTIVITÉ

www.familles-de-france.org



SOMMAIRE



CARTE D'IDENTITÉ	4
VIE STATUTAIRE	5
FONCTIONNEMENT	6
BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	7
AGENDA	8
FORMATIONS	9
MOMENTS FORTS DE 2019	10
FAMILLES DE FRANCE AU CESE	12
COFACE	14
REPRÉSENTATION DE L'UNAF	17
HCFEA	20
PÔLE VIE ASSOCIATIVE	24
PÔLE POLITIQUE FAMILILALE	31
PÔLE ÉDUCATION	37
PÔLE SANTÉ	45
PÔLE LOGEMENT	52
PÔLE CONSOMMATION	53
PÔLE DÉVELOPPEMENT DURABLE	60
PÔLE COMMUNICATION	63

CARTE D'IDENTITÉ

FIN 2019, FAMILLES DE FRANCE EST PRÉSENTE DANS

69 départements de Métropole et d'Outre-mer

soit

44 fédérations départementales

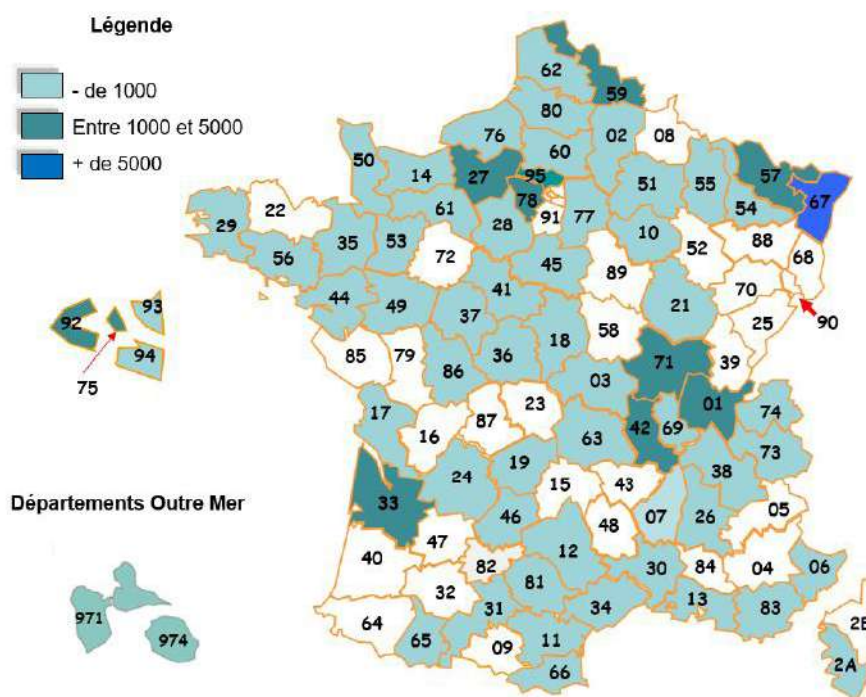
262 associations Familles de France de Métropole et d'Outre-mer selon le modèle de l'association loi 1901

Plus de **34 649** familles

Familles de France participe à la défense des intérêts de la famille au sein d'un réseau qui propose des actions à visée sociale, économique, de protection du consommateur et d'éducation ayant pour finalité l'accompagnement et la défense des familles.

Reconnue d'utilité publique, la Fédération nationale Familles de France est :

- Agréée d'éducation populaire ;
- Agréée organisation nationale de consommateur;
- Agréée organisme de formation ;
- Agréée association d'usagers du système de santé.
- Affiliée à l'Union Nationale des Associations Familiales (UNAF)



VIE STATUTAIRE

VIE STATUTAIRE

La fédération nationale est administrée par un conseil d'administration et un bureau.

L'assemblée générale se réunit une fois par an.

Le Conseil d'administration fixe les orientations du Mouvement dont la mise en œuvre est assurée par la Fédération nationale sous l'autorité du Président.

Les membres du Conseil d'administration ont statué sur les points liés à la stratégie du Mouvement et à l'actualité.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au 31 décembre 2019, le Conseil d'Administration est composé :

De 29 administrateurs issus de 22 départements :

Urvassée Baguant (59),
Luc Baranger (37),
Christian HEYD (67),
Jamy Belkiri (13),
Christiane Brand (75),
Amandine Bula (59),
Patrick Chrétien (57),
Philippe de Combejean (67),
Raphaëlle Delente (30),
Bernard Desbrosses (71),
Éric Dessy (60),
Virginie Durin (75),
Thierry Foulquier-Gazagnes (34),
Danièle Girard (27),
Monique Gueguen (18),
Jean-Jacques Guyenet (57),
Charly Hee (60),
Chantal Huet (95),
Mireille Lachaud (30),
Marie-Madeleine Langlois-Jouan (36),
Nadine Mouchet (75),
Fernand Lorrain (54),
Jean-Paul Quaglia (01),
Samir Reragui (66),
Bernard Richard (42),
Jacqueline Ruault (28),
Raphaël Souilmi (94),
Catherine Vivien (50),
Pierre Vieuville (83).



FONCTIONNEMENT

Le Conseil d'Administration s'est réuni 6 fois : les 11 & 12 janvier, 29 mars, 11 mai, 28 juin, 21 septembre et 22 & 23 novembre.

Participation : voir tableau

	11&12/1/2019		29/3/19	11/5/19	28/6/19	21/9/19	22&23/11/2019		Nombre de présences	Nombre d'absences	Nombre de pouvoirs
	11/1/19	12/1/19					22/11/19	23/11/19			
BAGUANT Urvasée	1	1	1	1	1	1	1	1	5	1	2
BARANGER Luc	1	1	1	1	1	1	1	1	4	2	2
BARDOL Aloyse	1	1	1	1	1	1			0		5
BELKIRI Jamy	1	1	1	1	1	1	1	1	7	0	1
BENABDELLAH Sébastien Joël*	1	1							1		1
BRAND Christiane	1	1	1	1	1	1	1	1	7	0	1
BULA Amandine	1	1	1	1	1	1	1	1	3	5	0
CHRÉTIEN Patrick	1	1	1	1	1	1	1	1	7	0	1
De COMBEJEAN Philippe	1	1	1	1	1	1	1	1	8	0	0
DELENTE Raphaëlle	1	1	1	1	1	1	1	1	3	1	4
DESBROSSES Bernard	1	1	1	1	1	1	1	1	6	1	1
DESSY Éric	1	1	1	1	1	1	1	1	6	0	2
DURIN Virginie	1	1	1	1	1	1	1	1	7	0	1
FOULQUIER-GAZAGNES Thierry	1	1	1	1	1	1	1	1	6	0	2
GIRARD Danièle	1	1	1	1	1	1	1	1	4	3	1
GUEGUEN Monique	1	1	1	1	1	1	1	1	6	2	0
GUYENET Jean-Jacques	1	1	1	1	1	1	1	1	5	0	3
HEE Charly	1	1	1	1	1	1	1	1	8	0	0
HEYD Christian*							1	1	2		0
HUET Chantal	1	1	1	1	1	1	1	1	8	0	0
LACHAUD Mireille	1	1	1	1	1	1	1	1	8	0	0
LANGLOIS-JOUAN M.-Madeleine	1	1	1	1	1	1	1	1	7	1	0
LORRAIN Fernand	1	1	1	1	1	1	1	1	3	5	0
MOUCHET Nadine	1	1	1	1	1	1	1	1	0	7	1
QUAGLIA Jean-Paul	1	1	1	1	1	1	1	1	0	8	0
REGRAGUI Samir	1	1	1	1	1	1	1	1	6	0	2
RICHARD Bernard	1	1	1	1	1	1	1	1	7	0	1
RUAULT Jacqueline	1	1	1	1	1	1	1	1	6	1	1
SOUILMI Raphaël	1	1	1	1	1	1	1	1	0	8	0
VIVIEUVILLE Pierre	1	1	1	1	1	1	1	1	8	2	0
VIVIEN Catherine	1	1	1	1	1	1	1	1	5	1	2

* cooptation sur le poste d'Aloyse BARDOL

* démission

pas en poste à cette date
 plus en poste à cette date

LE BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION


Au 31 décembre 2019, le Bureau est composé de 8 membres :

Président : Charly HÉE
Vice-Présidents : Patrick CHRÉTIEN, Virginie DURIN et Mireille LACHAUD
Secrétaire Générale : Chantal HUET
Secrétaire adjoint : Jean-Jacques GUYENET
Trésorier : Bernard DESBROSSES
Trésorière adjointe : Jacqueline RUAULT

Le Bureau s'est réuni 6 fois : les 19 février, 1er mars, 10 mai, 20 septembre, 8 novembre et 18 décembre.

Participation : voir tableau

	19-févr	01-mars	10-mai	20-sept	08-nov	18-déc	Nombre de présences
BENABDELLAH Sébastien Joël							0
CHRÉTIEN Patrick	1	1	1	0	1	0	4
DESBROSSES Bernard	1	1	1	1	1	1	6
DURIN Virginie	0	0	1	1	1	1	4
GUYENET Jean-Jacques	1	0	1	1	1	1	5
HÉE Charly	1	1	1	1	1	1	6
HUET Chantal	1	1	1	1	1	1	6
LACHAUD Mireille	0	0	1	1	1	0	3
RUAULT Jacqueline	1	1	0	1	1	0	4

 plus en poste à cette date

AGENDA

AGENDA 2018 Fédération Nationale Familles de France

DATES	REPRÉSENTANTS	ÉVÈNEMENTS
08/01/2019	M.Chrétien M.Hée	CESE : participation à la cérémonie des vœux
10/01/2019	M.Hée	France Asso Santé - financement des associations (suite) : proposer et construire en détail des modes de financement alternatifs (FNDS et/ ou hors FNDS)
01/02/2019	M.Réragui	Conseil d'État - section sociale et section du rapport et des études : participation au colloque "la régulation économique de la santé"
05/02/2019	Mme Huet	Ministère de l'Intérieur - Mission Modernisation Simplification : participation à la réunion "accessibilité des téléprocédures aux personnes en situation de handicap et inclusion numérique"
06/02/2019	M.Fock-Yee	Sénat - André Reichardt, rapporteur de la commission des lois : audition conjointe d'associations familiales concernant la loi visant à encadrer le démarchage téléphonique et à lutter contre les appels frauduleux
08/02/2019	Mme Durin	Ministère de l'Intérieur - Mission Modernisation Simplification : participation au groupe de travail "l'amélioration des téléprocédures"
12/02/2019	Mme Brand	Ministre chargée des Transports - Elisabeth BORNE : participation à la réunion du Comité national des transports publics particuliers de personnes
12/03/2019	M.Hée	CESE : présentation de l'avis de la Commission "Fractures et transitions : réconcilier la France" dans le cadre du Grand Débat et vote
12/03/2019	M.Kadouri	Médiateur du groupe EDF - Alain BRIÈRE : participation à l'événement qui célèbre les 20 ans de la médiation du groupe EDF
13/03/2019	Mme Tollemer	Médiateur national de l'énergie - Jean GAUBERT : rencontre avec l'ensemble des associations de consommateurs
27/03/2019	Mme Durin	UNAF : participation au groupe de travail sur la médiation familiale et les espaces de rencontre parents-enfants
27/03/2019	M.Hée M.Desbrosses	DGCCRF - Bureau du GIG-CNC : rencontre avec Fabien Chevalier, adjoint au Chef de Bureau
16/04/2019	M.Hée	DGCCRF : participation à la réunion des associations de défense des consommateurs concernant la transposition de la directive établissant le code des transmissions électroniques européen
16/04/2019	Mme Durin	UNAF : participation au colloque "Familles et école"
29-30/04/2019	Mme Durin	invitation à la conférence "construire une Europe en faveur des familles" organisée à Budapest en Hongrie par la Fondation des Trois Princes et Trois Princesses avec l'appui du Ministre de la Famille et de la Jeunesse et en partenariat avec l'Institut Maria Kopp pour la démographie et Les familles
17/05/2019	M.Hée Mme Lachaud	CNAF : participation à la présentation du nouveau site Monenfant.fr
20/05/2019	M.Hée	EDF : élection du nouveau médiateur du groupe
23/05/2019	M.Chrétien M.Hée	UNAF : conférence des mouvements
04/06/2019	M. Hée M. Huet	Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales : participation aux 20 ans de la Fête des Voisins
07/06/2019	M.Hée	AN - Commission des Finances : premier rendez-vous au cœur de l'économie / comment améliorer la mobilité sociale dans notre pays
19/06/2019	M. Hée	UNAASS : participation à l'assemblée générale
22-23/06/19	M. Hée	UNAF : participation à l'AG à Reims (51)
24/06/2019	Mme Durin	Ministère de l'Économie et des Finances - DGE : participation à la réunion "représentation mixte pour les jouets"
02/07/2019	M.Hée	Ministère de l'Intérieur - Mission Modernisation Simplification : participation à la réunion de travail de l'instance ministérielle d'écoute des usagers
12/09/2019	M.Hée	CESE - plénière exceptionnelle avec Le Premier ministre qui adresse un discours aux représentants de la société civile relatif à « la refondation de notre système de retraite »
24/09/2019	Mme Durin Mme Brousse	Ministère de l'Économie et des Finances - Conseil de la mixité et de l'égalité professionnelle : signature de la Charte pour les jouets non-genrés
25/09/2019	Mme Ruault M.Veneau	Congrès des HLM Porte de Versailles : participation au déjeuner et la visite du Sénat avec Michel Veneau, président de l'UNLI (Union Nationale des Locataires Indépendants) et administrateur d'Hauts-de-Seine Habitat
01/10/2019	Mme Durin	UNAF : participation du groupe de travail inclusion numérique
03/10/2019	M.Hée	Ministère de l'Économie et des Finances / Julien Denormandie, Ministre chargé de la Ville et du Logement - Emmanuelle Wargon, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la transition écologique et solidaire - Agnès Pannier-Runacher, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Economie et des Finances : réunion rénovation énergétique
18/10/2019	Mme Durin	Colloque à Bruxelles - 30ème anniversaire de la convention internationale des droits de l'enfant : intervention sur les espaces de rencontre enfants-parents en Europe
24/10/2019	M.Hée Mme Brousse	Sénat - Elisabeth Doineau, rapporteur de la commission des affaires sociales pour la branche famille : audition conjointe d'associations familiales concernant le PLFSS pour 2020
11/12/2019	M.Hée Mme Durin	CESE : participation à la plénière exceptionnelle pour la présentation du système universel de retraite
12-13/12/2019	Mme Baguant	FHP (fédération de l'hospitalisation Privée) : participation aux rencontres et trophées / "Entre réforme nationale et attente de proximité des Français, quelle place pour les hôpitaux et cliniques privées ?"

FORMATIONS

Récapitulatif des formations pour les bénévoles associatifs en 2019 fédération nationale Familles de France

	PÔLE D'ACTIVITÉ	FORMATIONS RESPONSABLES ASSOCIATIFS 2019
1	consommation	Tenir une permanence de défense du consommateur et traiter les litiges
2	politique familiale	Accès aux droits - animer un atelier de découverte informatique et numérique
3	vie associative	Outils numériques et gestion associative
4	éducation	Animer un atelier mini-club sciences avec les enfants
5	politique familiale	Les enfants différents en structures d'accueil collectives
6	consommation	Les règles fondamentales du droit de la consommation
7	vie associative	Attirer, mobiliser et fidéliser les bénévoles associatifs
8	consommation et logement	Tout savoir sur la copropriété
9	consommation et développement durable	L'obsolescence programmée : un enjeu majeur pour l'environnement
10	consommation	La réglementation des contrats conclus à distance et hors établissements
11	éducation	Prévention jeunesse - intervention en milieu scolaire et groupes de parole
12	éducation	Prévenir l'usage des drogues chez les jeunes
13	consommation et logement	Contrat de location et rapports locatifs

MOMENTS FORTS 2019

Prix d'excellence pour une Présidente d'association

Madame Jacqueline RUAULT a reçu le prix de la solidarité pour son formidable travail en tant que présidente de l'association Famille de France le mardi 5 mars 2019 à 18h à l'Hôtel de ville de Dreux lors de la cérémonie Olympe de Gouges qui a pour but de mettre à l'honneur des femmes pour leur engagement envers la collectivité.



Journée du réseau

La journée du réseau a eu lieu le 30 mars 2019.

La déroulement de cette journée se résume en 3 verbes :

DÉVELOPPER notre mouvement en facilitant les échanges, la réflexion les contacts entre les fédérations et les associations afin de nourrir les activités et les projets. La fédération nationale en tant que tête de réseau rentre en interaction avec elles, facilite les échanges pour réfléchir et rassemble pour trouver des solutions.

FAVORISER le partage d'expérience pour pérenniser l'association et ainsi permettre la multiplication des échanges et partenariats solides pour les bénévoles.

TRANSMETTRE et faire circuler l'information porteuse d'un même langage et d'une vision à l'ensemble du réseau.

En conclusion, RESEAUTER c'est se parler, être solidaires pour se renforcer les uns et les autres, être réactifs aux nouvelles idées et activités.



MOMENTS FORTS 2019

Projet associatif 2019-2024

Le projet associatif tant attendu a été présenté à la journée du réseau du 30 mars, à l'assemblée générale du 29 juin et lors des réunions vie associative 2018. Il démontre le mode de fonctionnement de Familles de France ainsi que sa vision pour les projets à venir.



REPRESENTATION UNAF FAMILLES DE FRANCE AU CESE

Le Conseil Économique Social et Environnemental

Le CESE est une assemblée de la République Française.

L'Assemblée Nationale assure la représentation des citoyens, le Sénat celle des territoires, le CESE représente la société civile.

Les deux premières assemblées assurent le pouvoir législatif.

Le CESE est une assemblée consultative qui conseille le Gouvernement et le Parlement sur l'élaboration des lois et les orientations des politiques publiques.

Si les membres de l'Assemblée Nationale et du Sénat sont élus, ceux du CESE sont désignés par les organismes constituant cette assemblée.

Ils représentent la société civile. Ils sont désignés par les organisations suivantes : syndicats de salariés, représentant d'entreprise, d'agriculteurs, d'artisans... par des représentants de l'économie solidaire, des associations mutualistes, familiales, étudiantes, environnementales, humanitaires, de jeunesse... Ils échangent et dialoguent entre eux, dans des formations de travail.

Au-delà de son rôle de conseil, le CESE permet de favoriser les échanges entre toutes les catégories socioprofessionnelles, pour qu'elles aillent dans le sens de l'intérêt général.

Il contribue aussi à évaluer les politiques publiques.

Et enfin, il collabore avec ses homologues au niveau territorial et international.

Le Conseil est saisi par le Gouvernement et le Parlement. Il peut aussi s'autosaisir d'un sujet qui mérite selon lui la réflexion de la société civile. Le CESE associe régulièrement les citoyens à l'élaboration de ses travaux, via des consultations.

Enfin, s'il reçoit une pétition avec 500 000 signataires sur une question économique, sociale ou environnementale, il devra traiter la demande. Le CESE transforme en auto saisines des pétitions de quelques dizaines de milliers de signatures s'il les estime légitime et intéressant la collectivité.

Aujourd'hui 10 militants familiaux siègent au CESE au nom de l'UNAF qui a attribué 4 postes aux mouvements familiaux à recrutement général. Familles de France s'est vu attribuer un poste.

Une réforme en cours

Le Président de la République souhaite réformer le CESE comme les 2 autres chambres et revoir de fond en comble les règles de la représentativité et réduire le nombre des représentants. Il souhaite par contre y intégrer des citoyens tirés au sort qui travailleraient avec les conseillers.

Des expérimentations ont eu lieu en 2019, puisque le CESE a accueilli la convention citoyenne pour le climat qui a été organisée à la demande du Président de la République pour répondre aux préoccupations mises en évidence par les citoyens lors des rencontres avec les représentants politiques qui ont fait suite à la crise dite des « gilets jaunes »

Les travaux

Les travaux du CESE sont organisés en section, travaillant chacune sur des thématiques propres.

Je travaille dans la section de l'économie et des finances. Elle est compétente dans les domaines des

CONSEIL ECONOMIQUE SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

politiques économiques et financières. Elle a obligation de préparer le rapport annuel sur l'état de la France RAEF, seul rapport obligatoire pour le CESE

Les avis réalisés par les sections sont ensuite présentés aux assemblées plénières auxquelles chaque conseiller assiste. Les avis après discussion sont soumis au vote de l'assemblée.

Les avis de 2019

Une trentaine d'avis sont rendus chaque année, sur des sujets variés.

Chaque avis fait l'objet d'une parution téléchargeable sur le site internet du CESE. Une synthèse l'accompagne. Plusieurs dossiers de 2019 étaient particulièrement orientés sur des sujets intéressant les familles.

Exemple en 2019 :

Les défis de l'information aux médias et à l'information.

La réinsertion des personnes détenues, l'affaire de tous et toutes.

Travail emploi et mobilité.

Droits sexuels et reproductifs en France : entre menaces et progrès.

Éradiquer la grande pauvreté à l'horizon 2030.

Les maladies chroniques.

L'éducation populaire, une exigence du 21ème siècle.

Les jeunes et l'avenir du travail.

J'ai travaillé pour ma part dans ma section sur « le Rapport annuel sur l'État de la France, cohésion et transition, agir autrement » et l'avis « Demain la finance durable : comment accélérer la mutation du système financier vers une plus grande responsabilité sociale et environnementale

L'ensemble des travaux du CESE sont disponibles à cette adresse.

<http://www.lecese.fr/travaux-du-cese/travaux-publies>



Patrick Chrétien
Conseiller du CESE

COFACE

Qu'est ce que la Coface Families Europe ?

Dans un esprit de pluralisme, au nom de tous les types de familles, COFACE Families Europe est enraciné dans un ensemble de six valeurs fondamentales:

- **Non-discrimination.** COFACE-Families Europe reconnaît toutes les formes de famille.
- **Opportunités égales.** COFACE-Families Europe croit à l'égalité entre les femmes et les hommes est la pierre angulaire de la conciliation de la vie familiale et professionnelle.
- **Respect des droits de l'homme.** COFACE-Families Europe cherche à faire avancer les droits des familles et leurs membres à une qualité de vie décente.
- **Responsabilisation.** COFACE-Families Europe vise à donner une voix à tous les membres de la famille citoyens, consommateurs et travailleurs.
- **L'inclusion sociale.** COFACE-Families Europe plaide pour l'élaboration de politiques de lutte pauvreté et exclusion sociale des familles et de leurs membres.
- **Solidarité.** COFACE-Families Europe promeut la solidarité intergénérationnelle entre les familles membres

Pour l'année 2019

Nous sommes membre du bureau de la COFACE, Virginie DURIN est trésorière, c'est une action bénévole et il n'y a aucune rémunération ni forfait.

Les voyages quand on est membre du bureau sont pris en charge par la COFACE dans leur intégralité.

Nous avons participé à plusieurs actions clés :

Au cours de cette importante année d'élections européennes, nous nous sommes particulièrement attachés à Europe sociale, inclusive et diversifiée.

Nous avons participé aux 4 réunions d'experts internes sur les communications, l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, la numérisation et un grand événement d'affaires publiques sous la présidence finlandaise de l'UE sur l'élaboration un environnement sain adapté aux enfants réunissant 100 participants de plus de 20 pays et un large éventail de secteurs créant de nouvelles synergies et partenariats, ainsi que des transferts de connaissances et d'innovation.

Nous avons participé au développement de 4 prises de position, dont notre «Building des sociétés inclusives, le New Deal pour les familles d'aujourd'hui et au S.H.I.F.T. guide pour accélérer un nouveau virage vers la pleine intégration des personnes handicapées. Nous avons participé à la collecte des bonnes pratiques au cours de nos différentes réunions et participé à une cartographie coordonnée des actions / programmes pour soutenir les familles dans le monde numérique résultant en une carte des familles numériques.

Nous avons participé à la mobilisation pour les élections européennes, à travers notre campagne #Allfamiliespeakout, encourageant les gens à voter pour le pluralisme. Nous avons participé la première enquête à l'échelle européenne sur les jouets et la diversité, recueillant plus de 2000 réponses de personnes dans plus de 30 pays. Nous avons aidé à construire 6 nouveaux projets européens réussis (sous Erasmus + et Horizon 2020) qui contribuera à rapprocher la recherche, les politiques et les pratiques aux niveaux européen et national.

COFACE

Nous avons continué à façonner l'agenda de politique sociale de l'UE à travers un large éventail d'événements européens, actions, campagnes, déclarations liées à la mise en œuvre du socle européen de protection sociale.

Les droits et les objectifs de développement durable à l'horizon 2030. Nous avons réussi à mobiliser les familles pour voter aux élections européennes pour un Parlement européen pluraliste.

Nous nous sommes rendus dans différentes villes d'Europe (Athènes, Berlin, Madrid, Zagreb, Bruxelles, Bucarest, Rome, Helsinki, Prague, Dublin) pour amener l'avis avec la perspective de la société civile et des familles aux différents événements organisés par les gouvernements, institutions, agences de l'UE, société civile, employeurs et syndicats. Nous avons participé à de nombreuses formations internes pour renforcer la capacité de la société civile à faire entendre sa voix dans la politique et le droit de l'UE.

Actions de rapprochement entre le niveau de l'UE et les acteurs nationaux

Nous avons continué à intégrer la dimension familiale dans la politique et la législation de l'UE, dans les nouveaux développements sociaux et les défis mis en évidence par les organisations familiales nationales. Nous avons soutenu la capacité des organisations nationales à surveiller et à mettre en œuvre les politiques de l'UE, et leur impact sur les citoyens. Nous avons construit des ponts entre les besoins européens et locaux à travers divers canaux, y compris l'adoption des Fonds structurels et d'investissement européens.

Nous avons renforcé le plaidoyer fondé sur des preuves, mettant en évidence les nouveaux développements sociaux et défis en collectant des informations auprès des membres de la COFACE sur leurs programmes / actions.

AC1 2020 - 17 mars 2020

Confidentiel

familles vulnérables, équilibre entre vie professionnelle et vie privée, handicap, bien-être des enfants, soutien aux familles monde numérique. Il en a résulté différentes collections de bonnes pratiques, dont une série de présentations PowerPoint et une carte des familles numériques.

En apportant une expertise européenne et nationale ensemble à Luxembourg lors de notre rencontre COFACE Handicap, nous avons développé le S.H.I.F.T. guider accélérer la transition vers la pleine intégration des personnes handicapées et de leurs familles. nous consolidé le rôle des organisations de la société civile en tant qu'experts de la politique de l'UE / de la famille d'innombrables invitations à participer à des projets, conférences, réunions d'experts, formations, conférences à travers les pays européens (Toulouse, Strasbourg, Vienne, Athènes, Berlin, Varsovie, Madrid, Zagreb, Turku, Paris, Bucarest, Lodz, Malaga, Rome, Helsinki, La Valette, Vilnius, Nice, Larnaca, Genève, La Haye, Anvers, Prague, Dole, Dublin).

En 2019, le personnel de la COFACE et les membres ont pris la parole lors d'une trentaine d'événements au niveau européen et national, organisé 11 sessions de formation, a produit environ 25 rapports et effectué diverses évaluations du droit de l'UE. Nous avons assuré le transfert des connaissances entre les pays résultant de l'engagement des organisations membres de la COFACE et partenaires, avec une

COFACE

bonne mobilisation pour nos quatre réunions de groupes d'experts (en moyenne 12 Délégués COFACE par réunion d'experts) et bonne participation des participants externes à notre public des événements internationaux, en particulier pour notre conférence sous la présidence finlandaise de a réuni plus de 100 représentants de plus de 20 pays, du niveau local au niveau international, et entre les secteurs, en établissant des ponts à plusieurs niveaux et en créant des synergies positives pour célébrer le 30e anniversaire de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant.

Nous participons aux actions et recommandations pour nourrir l'élaboration des politiques de l'UE. Nous avons consolidé l'agenda social de l'UE sur la base d'actions législatives et non législatives, et soutenu une reconnaissance plus large des préoccupations sociales dans d'autres domaines politiques qui ont lieu d'être et les droits fondamentaux des familles.



REPRÉSENTATION DE L'UNAF

MISSION

Familles de France est un des membres de l'UNAF (Union Nationale des associations familiales).

C'est par le nombre d'adhérents le second mouvement à recrutement général.

L'UNAF, en vertu des missions qui lui sont confiées par la loi, joue quatre rôles.

1/ Donner des avis aux pouvoirs publics sur les questions d'ordre familial et leur proposer les mesures qui paraissent conformes aux intérêts matériels et moraux des familles.

2/ Représenter officiellement, auprès des Pouvoirs Publics, l'ensemble des familles sans exception, et pas uniquement les adhérents des associations familiales.

3/ Gérer tout service d'intérêt familial confié par les pouvoirs publics

4/ Ester en justice si les intérêts matériels et moraux des familles sont mis en cause

FONCTIONNEMENT STATUTAIRE

L'UNAF a le fonctionnement classique pyramidal d'un mouvement associatif.

Une assemblée générale se réunit chaque année durant deux jours dans une ville de France pour procéder aux opérations statutaires d'approbation des rapports d'activité, financier, d'orientation et moral.

Ces journées sont aussi l'occasion de travailler des thématiques choisies par le Conseil d'administration avec le soutien des services. Une année sur deux l'AG procède à l'élection d'administrateurs.

Le conseil de l'UNAF est composé de 40 membres, 20 sont désignés par les mouvements, 20 sont élus par les UDAF selon le scrutin familial, à raison de 10 chaque deux ans. Parmi ces 10, l'un est élu par le conseil des régions.

Les 2 représentants désignés de Familles de France, Jacques Buisson et Mireille Lachaud participent régulièrement aux travaux du conseil en compagnie de nos représentants élus par les UDAF, Patrick Chrétien, Bernard Desbrosses, et Bernard Farriol. Le CA de l'UNAF se réunit 10 fois par an.

Un bureau traite des affaires courantes, Bernard Desbrosses y siège comme trésorier adjoint, Patrick Chrétien assure la fonction de secrétaire général, et depuis 2016 il préside la conférence des mouvements .

LA CONFERENCE DES MOUVEMENTS

La conférence des mouvements se réunit 3 fois par an, pour traiter d'un thème qu'elle choisit et qui est validé par le Conseil d'Administration.

En 2019, la conférence a travaillé, la vulnérabilité au sein des familles et les actions pour la prévenir ou la minimiser, elle a fait le bilan de la politique familiale.

Elle a abordé les moyens de travailler entre mouvements familiaux pour mieux mettre en valeur les actions familiales. L'idée était d'inverser la tendance de l'érosion des effectifs de nos mouvements par une communication sur le développement associatif mais aussi sur l'histoire du mouvement familial et l'organisation de notre réseau de l'UNAF.

La démocratie participative a été un des sujets phare et s'inscrivait dans la continuité des travaux sur la communication qui a été aussi un des chantiers de 2019 à l'UNAF. C'est avec la refonte du logo, du site et des outils de la communication pour une unité dans la déclinaison de la communication institutionnelle que l'UNAF pourra être mieux identifiée par les partenaires comme tête de réseau.

Elle publie à chaque conférence, la lettre des mouvements dans laquelle Familles de France publie régulièrement une page d'informations.

REPRÉSENTATION DE L'UNAF

LES DOSSIERS

Lors des réunions du conseil, les conseillers abordent les dossiers suivants en fonction de l'actualité et des évolutions politiques et législatives.

- Accueil de la petite enfance (Garde des enfants)
- Aidants familiaux, perte d'autonomie, handicap
- Allocations, Prestations aux familles,
- Budget familial
- Le coût de l'enfant
- Banque / Assurance
- Crédit et surendettement
- Consommation
- Développement durable
- Droit de la Famille
- Familles étrangères
- Parité et droit des femmes
- Bioéthique
- Education, jeunesse
- Europe / International
- Habitat
- Logement
- Intergénérationnel
- L'accompagnement des
- Médiation familiale
- Sociologie / Psychologie de la famille
- Délinquance - Parrainage de proximité
- Parentalité
- Protection de l'enfance
- Protection Juridique des Majeurs (PJM)
- Retraites
- Santé
- Social et économie
- Travail social et économie solidaire
- Cohésion sociale
- PLFSS – Prospective
- Services publics
- Démographie
- Fiscalité
- Protection sociale
- Vie associative
- TIC et Médias
- Technologies de l'information et de la communication
- Famille et e-administration
- Médias et famille
- Transports
- Travail
- Conciliation vie familiale / vie professionnelle
- Emploi

Nos représentants font partie de groupes de travail soit au niveau des pôles ou des départements :

Partick CHRÉTIEN est secrétaire général du conseil d'administration, Président de la conférence des mouvements et président de la commission d'agrément et d'arbitrage. Il fait partie du groupe de l'UNAF au CESE (voir rapport du CESE) sur plusieurs départements. Il travaille dans le département « droit de la Famille, parentalité, enfance », où il est plus précisément en charge de la petite enfance.

Bernard DESBROSSES s'occupe des finances au bureau mais il est aussi membre de l'instance de contrôle du fonds spécial. Il est membre du HCFEA et du CNCPH.

Jacques BUISSON est élu à la CNAF .Il est le chef de file de la délégation des familiaux qui comprend 5 titulaires et 5 suppléants .La délégation se réunit en moyenne 2 fois par mois à l' UNAF pour la préparation des différentes instances et prépare les interventions pour le CA et pour les commissions (commission d'action sociale, d'administration générale, des prestations légales, ect...) ; environ 55 séances par an .

REPRÉSENTATION DE L'UNAF

Mireille LACHAUD travaille sur le département « droit de la famille, parentalité, enfance » en charge du dossier des violences conjugales et intrafamiliales et sur le département « économie » pour le dossier de l'égalité homme/femme » en lien avec la conciliation des temps professionnels et familiaux.

Chaque année, l'UNAF réunit deux fois les présidents d'UDAF, les directeurs d'UDAF et les administrateurs UNAF durant deux jours.

Les administrateurs Familles de France ont participé aux deux rencontres ; Jacques Buisson-Mireille Lachaud, administrateurs désignés à l'UNAF et les administrateurs Familles de France élus par leurs UDAF.

FAMILLES DE FRANCE A PARTICIPÉ À PLUSIEURS TEMPS FORTS DE L'UNAF :

31/01/2019 - Réunion des référents du développement associatif (région Occitanie)

14/03/2019 - Réunion des mouvements familiaux

23 - 24 /03/2019 - Journée des présidents et directeurs d'UDAF à Annecy

30/03/2019 - Conseil des régions

23/05/2019 - Conférence des Mouvements

21-22/06/2019 - Participation à l'AG UNAF à Reims (51)

12/10/2019 - Journée des président et directeurs

17/10/2019 - Conférence des mouvements

16/11/2019 - Journée nationale des représentants UDAF dans les CAF

30/11/2019 - Conseil des régions

HCFEA



Installé le 13 décembre 2016, le Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge est placé auprès du Premier ministre. Il est composé en nombre égal d'hommes et de femmes et a pour missions d'animer le débat public et d'apporter aux pouvoirs publics une expertise prospective et transversale sur les questions liées à la famille et à l'enfance, à l'avancée en âge, à l'adaptation de la société au vieillissement et à la bientraitance, dans une approche intergénérationnelle.

Les missions du HCFEA

Le HCFEA est chargé de rendre des avis et de formuler des recommandations sur les objectifs prioritaires des politiques de la famille, de l'enfance, des personnes âgées et des personnes retraitées et de la prévention et de l'accompagnement de la perte d'autonomie.

Il formule toute proposition de nature à garantir le respect des droits et la bientraitance des personnes vulnérables à tous les âges de la vie ainsi que la bonne prise en compte des questions éthiques.

Il donne un avis sur tout projet de mesure législative concernant l'enfance, l'avancée en âge des personnes âgées et des personnes retraitées, l'adaptation de la société au vieillissement et la bientraitance, et peut en assurer le suivi.

Il peut être saisi par le Premier ministre, les ministres chargés de la famille, des personnes âgées, de l'enfance et les autres ministres concernés, de toute question relative à la famille et à l'enfance, à l'avancée en âge des personnes âgées et des retraités et à l'adaptation de la société au vieillissement ainsi qu'à la bientraitance. Il peut également s'autosaisir sur ces mêmes champs de compétence.

Les textes fondateurs

Le fonctionnement et la composition du Haut Conseil de la Famille, de l'Enfance et de l'Age sont fixés par un décret qui prévoit une formation plénière et des formations spécialisées recouvrant l'ensemble des champs de compétence du Haut Conseil : personnes âgées et personnes retraitées, enfance et famille.

Notre mission

Animer le débat public et apporter aux pouvoirs publics une expertise prospective et transversale sur les questions liées à la famille et à l'enfance, à l'avancée en âge, à l'adaptation de la société au vieillissement et à la bientraitance, dans une approche intergénérationnelle.

RAPPORTS ET AVIS DU HCFEA

LE HAUT CONSEIL ET SES TROIS CONSEILS SPÉCIALISÉS

- **Le Conseil de l'âge**

- **Rapport du Conseil de l'âge « Les femmes seniors » – adopté le 14 mars 2019**

- Les dissolutions de couples (par rupture ou décès) qui affectent les femmes seniors**

Dans son rapport sur les femmes seniors, définies ici comme ayant entre 55 et 64 ans, le Conseil de l'âge aborde dans cette première note la situation des femmes seniors, confrontées à une dissolution de leur couple, que celle-ci résulte d'une séparation conjugale (divorce, rupture d'un pacte civil de solidarité – Pacs- ou d'une union libre) ou du décès du conjoint ou du compagnon. Elle examine les dispositifs publics et privés les protégeant, et leur apport à leur niveau de vie.

- L'implication des femmes seniors dans l'aide à un proche en situation de handicap ou de perte d'autonomie et dans l'aide grand-parentale**

Dans son rapport sur les femmes seniors, le Conseil de l'âge aborde dans cette deuxième note² les aides apportées à leurs proches par les femmes seniors, définies ici comme ayant entre 55 et 64 ans. Il distingue d'une part, l'aide à un proche, au sens habituel du terme, c'est-à-dire l'aide apportée à ses enfants, sa famille et ses proches en perte d'autonomie ou en situation de handicap et d'autre part, l'aide dénommée grand parentale apportée à ses petits-enfants.

- **Note du Conseil de l'âge « Politiques de soutien à l'autonomie des personnes âgées, quelques comparaisons internationales » – adoptée en mars 2019**

- Politiques de soutien à l'autonomie des personnes âgées, quelques comparaisons internationales**

La présente analyse porte sur 9 pays : l'Allemagne, le Danemark, l'Espagne, l'Italie, la Suède et le Québec pour lesquels nous avons bénéficié de l'appui des conseillers sociaux en ambassade, ainsi que sur la Belgique, les Pays-Bas et le Japon. Tous les pays étudiés sont confrontés aux enjeux du vieillissement et de la perte d'autonomie. Les stratégies développées et les grandes orientations sont similaires : priorité au soutien à domicile, diversification des réponses en termes de lieux de vie et des choix offerts aux familles, tendance à l'extension des prestations en espèces plutôt qu'en nature, soutien aux aidants et attention portée à la question de la qualification des professionnels du secteur.

- **Avis du Conseil de l'âge sur la démarche Monalisa et la politique de maintien du lien social et de lutte contre l'isolement des personnes âgées**

La loi ASV a fait de la prévention de la perte d'autonomie et de la lutte contre l'isolement un axe majeur de la politique d'accompagnement vers le grand âge.

L'avis du Conseil de l'âge s'inscrit dans ce contexte et prend place dans la préparation de la réforme Grand âge et autonomie (GAA) annoncée pour l'automne prochain.

Le Conseil de l'âge réaffirme de façon consensuelle l'importance qu'il accorde à la prévention et à la lutte contre l'isolement des personnes âgées, comme axe majeur d'une politique du bien vieillir et de prévention de la perte d'autonomie.

- **Le Conseil de l'enfance et de l'adolescence**

- **Rapport du Conseil de l'enfance et de l'adolescence « Pilotage de la qualité affective, éducative et sociale de l'accueil du jeune enfant » – adopté le 22 mars 2019**

Le Conseil de l'enfance du HCFEA rappelle que les modes d'accueils ont vocation à s'ajuster à la situation particulière de chaque enfant, l'évolution des modes de vie et des attentes des familles qui le lui confient, les ressources et caractéristiques du territoire d'implantation. A l'appui du Cadre national de l'accueil du jeune enfant publié en 2017, et à partir d'une approche holistique de la qualité, essentielle au développement et à l'épanouissement des jeunes enfants, le Conseil propose un pilotage national de la qualité des modes d'accueil individuels et collectifs pour une équité du service rendu aux enfants et à leurs familles, mais sans objectif de standardisation des pratiques. Pour ce faire, il adopte :

- 24 propositions de repères pour un référentiel de qualité des acteurs de la petite enfance, correspondant à une déclinaison opérationnelle des 10 orientations du texte cadre national de l'accueil de la petite enfance et servant à mettre en place des auto-évaluations internes des EAJE.

- 24 propositions de pilotage de la qualité qui ressortent du cadre normatif et de la structuration de l'offre. Elles complètent ces repères pour créer un environnement propice qui encourage l'amélioration régulière et la réflexivité sur les pratiques, ainsi que la professionnalisation et la reconnaissance des métiers de la petite enfance.

- **Le Conseil de la famille**

- **Rapport du Conseil de la famille « Voies de réforme des congés parentaux dans une stratégie globale d'accueil de la petite enfance » – adopté le 13 février 2019**

L'arrivée d'un nouvel enfant place chacun des parents devant une question centrale en termes d'organisation familiale et professionnelle : comment s'organiser pour prendre soin au quotidien de ce tout-petit avant que, devenu un peu plus grand, l'école l'intègre dans son cycle ? Sur le papier, les options sont multiples : • accueil à temps plein ou à temps partiel en crèche (EAJE) ; • accueil par une assistante maternelle sur des durées plus ou moins longues ; • prise en charge au domicile des parents par une personne engagée à cet effet (garde à domicile partagée ou non avec une autre famille) ; • garde à temps plein ou à temps partiel par l'un ou l'autre des parents, ou les deux, qui auront adapté en conséquence leur activité professionnelle (avec ou sans congé parental) ; • garde par des proches, en général les grands-parents. En pratique, si les contraintes de l'offre jouent un rôle majeur (possibilité ou non de recourir localement à telle ou telle option), elles interviennent dans des contextes où les aspirations des parents, et leurs représentations quant à leur rôle en tant que parent peuvent être très variées, de même que les contraintes professionnelles ou financières auxquelles ils sont confrontés. Un précédent rapport du HCFEA traitait des modalités d'accueil des jeunes enfants de moins de trois ans, vues principalement sous l'angle du développement des modes d'accueil formels (hors congé parental)². De manière complémentaire, l'objet de ce rapport est de s'intéresser à la garde par les parents, et aux aides financières³ dont ils sont susceptibles de bénéficier s'ils interrompent ou réduisent leur activité professionnelle, à cet effet.

- Avis du Conseil de la famille sur le questionnaire du recensement INSEE

Lors de sa séance du 2 avril 2019, le conseil de la famille du HCFEA a examiné, à la demande de l'INSEE, les propositions de modifications de la feuille de logement du recensement de la population (questionnaire papier - page 2 - tableau de composition du ménage) que celui-ci envisage pour répondre aux critiques exprimées concernant la prise en compte des familles homoparentales dans les questionnaires papier. Le questionnaire en ligne, plus modulable, qui est utilisé par 60% des répondants, ne pose pas ce problème.

La Commission pour la promotion de la bientraitance et la lutte contre la maltraitance HCFEA-CNCPH

- Commission bientraitance HCFEA-CNCPH « Note d'orientation pour une action globale d'appui à la bientraitance dans l'aide à l'autonomie » – 24 janvier 2019

La « commission permanente en charge des questions de bientraitance », prévue par l'article D.121-4 du code de la famille et de l'aide sociale, a été installée le 19 mars 2018, sous le nom de « Commission pour la lutte contre la maltraitance et la promotion de la bientraitance ». En tant que commission conjointe du Haut conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge (HCFEA) et du Conseil national consultatif des personnes handicapées (CNCPH), sa composition a été fixée par décision conjointe de ces deux instances. Depuis son installation, la Commission a consacré ses auditions et ses travaux à établir cette « Note d'orientation ». Il s'agit bien d'une orientation générale, plutôt qu'un rapport technique. Elle vise à définir les éléments de ce que pourrait être une action collective de lutte contre la maltraitance et de promotion de la bientraitance. La Commission y fait, certes, plusieurs propositions concrètes, mais elle a privilégié une approche globale du sujet, en souhaitant, dans cette première étape, contribuer au sens de l'action à conduire.

Vous trouverez l'ensemble des documents sur le site du HCFEA : <http://www.hcfea.fr/>



PÔLE VIE ASSOCIATIVE

Les missions de ce pôle consistent à pérenniser et développer les activités des associations locales par :

- de l'information et du conseil sur le fonctionnement des associations,
- de l'assistance sur les documents statutaires (statuts, PV AG, CA),
- de l'information, du conseil et de l'accompagnement sur les activités associatives (veille réglementaire, mise en œuvre de projet, mise en place d'activité),
- de la mise en relation d'associations sur des activités similaires,
- de l'accompagnement pour répondre à des appels à projets,
- de l'aide à la recherche de bénévole(s) et à la mise en place d'un service civique.

PANORAMA 2019 : notre fonctionnement associatif

Rénovation des statuts et du règlement intérieur nationaux

Familles de France rénove ses statuts pour mieux faire correspondre son fonctionnement entre association et fédérations adhérentes et moderniser son fonctionnement à partir des nouveaux statuts-types d'association d'utilité publique (ARUP) révisés par le Conseil d'Etat et publiés par le ministère de l'intérieur en août 2018.

Familles de France souhaite :

- mieux intégrer les membres associés (adhésion, représentation et pouvoir de vote à l'AG).
- apporter des précisions pédagogiques facilitant l'interprétation des statuts, notamment sur les fonctions dévolues à chaque organe de gouvernance en distinguant plus clairement les différents organes les classer dans un ordre pré-établi : les membres de l'association, l'assemblée générale, le conseil d'administration, le bureau, les membres du bureau ;
- prévenir les conflits d'intérêt ;
- ouvrir deux modes de participation à un scrutin : vote à distance et vote par procuration (pouvoir).

En pratique choix de l'un ou l'autre pour l'adoption d'une délibération ;

- alléger la procédure de radiation pour non-paiement de la cotisation pour faciliter la mise à jour de la liste des membres de l'association : la procédure contradictoire n'est déclenchée qu'en cas de contestation de la mesure.

Mais encore, comme le propose les statuts-types, des outils pour faciliter le fonctionnement associatif : utilisation du numérique (dématérialisation des convocations, des envois de documents et des réunions, votes à distance), renfort de l'éthique et la démocratie interne (déclaration d'intérêts pour les administrateurs, limitation des pouvoirs et des procurations, respect des compétences de l'assemblée générale et des droits de la défense pour la radiation des membres et la révocation des administrateurs, droit des membres à faire inscrire une question à l'ordre du jour de l'assemblée générale et à demander une réunion du conseil d'administration ou une modification des statuts).



PÔLE VIE ASSOCIATIVE

Le Projet associatif

Le projet associatif a été présenté à la journée du réseau du 30 mars, à l'assemblée générale du 29 juin et lors des réunions vie associative 2018. Il détaille le mode de fonctionnement de notre mouvement avec un constat sur ce que représente les familles à l'heure actuelle dans leurs rôles social, économique et éducatif. Des réunions régionales sont programmées en 2020 pour porter ce projet associatif auprès des fédérations et des associations afin de développer les éléments concrets avec un référentiel commun d'actions.



La journée du réseau du 30 mars 2019

La journée d'échange et de réflexion s'est construite sur la thématique : « fédérations et réseau ». Cette journée a été l'occasion, en introduction, de présenter l'étude et l'accompagnement de 12 têtes de réseaux et le guide « mieux comprendre l'action des têtes de réseau associatives » du Mouvement associatif.

Notre mouvement repose sur le rôle de chacun, de la « base » (des activités des associations locales et des représentations de nos responsables locaux et départementaux) au « sommet » (des activités de la fédération nationale, des représentations de nos responsables nationaux, des interventions publiques et du management du réseau) en s'appuyant sur quatre des six fonctions clés instituées par le mouvement associatif : actions de plaidoyer (interpellations publiques), fonctionnement du réseau associatif, accompagnement personnalisé pour chacune des entités associatives, pratique de mise en projet commun.

Cette journée a permis de réfléchir sur la dynamique de notre mouvement et d'apporter des éléments pratiques au cours de trois ateliers : « comment valoriser et pérenniser les activités associatives ? », « fonctionner en réseau » et « développer des projets ».



PÔLE VIE ASSOCIATIVE

Des finalités ont été identifiées pour un meilleur fonctionnement de notre réseau :

1 - Renforcer la connaissance du mouvement et la visibilité de ses actions

- donner une vision plus claire du projet associatif national afin qu'il serve de repère pour développer de nouvelles actions
- se rencontrer, se coordonner et partager le projet collectif associatif

2 - Travailler en réseau pour accompagner et aider au développement de projets et renforcer la coopération entre fédérations et associations locales ainsi que celle entre les associations locales

- partager au sein du réseau les actions d'initiative locale et nationale sous la forme d'un catalogue comprenant à minima un référent pour chaque projet
- développer des expérimentations de projet en favorisant les retours d'expériences et la formation
- s'appuyer sur des techniques et des outils de partage d'information afin d'assurer la circulation de l'information à l'ensemble du réseau

3 - Renforcer la ressource humaine bénévole dans les associations

- développer le lien social par des rencontres
- accompagner le bénévole
- permettre de monter en compétences et proposer des formations

Résultats du questionnaire de la journée, « le réseau Familles de France vu par ses responsables départementaux et nationaux » :

55 responsables ont participé à ce questionnaire sur lequel ils pouvaient, pour chacune des rubriques, cocher plusieurs propositions pour obtenir un classement du plus important au moins important pour « faire réseau ».

Tête de réseau :

Nos responsables associatifs fédéraux départementaux et nationaux considèrent que la fédération nationale :

- fonctionne principalement et prioritairement, pour 66,7% d'entre eux, en soutien des acteurs locaux au sujet de leurs activités associatives, de leurs projets (58,3%), pour pouvoir interagir auprès des services publics nationaux (50%), pour participer à l'animation de l'ensemble du réseau (45,8%). Pour 29,2% d'entre eux, la fédération nationale propose de l'ingénierie de projet qui vient plutôt en soutien aux porteurs de projets locaux car la fédération nationale ne gère pas de services directement étant donné que dans notre réseau, ce sont bien les associations qui se chargent de les proposer.
- utilise l'affiliation des associations sous une même bannière pour permettre d'être plus visible pour 65,2% d'entre eux, d'avoir plus d'idées (58,3%), de favoriser le nombre d'adhésion (50%), et dans une moindre mesure, de mobiliser plus de moyens (45,8%).
- travaille quotidiennement principalement et prioritairement pour représenter les intérêts des familles (66,7%), informer et conseiller nos adhérents sur leurs droits et démarches (50%),



PÔLE

VIE ASSOCIATIVE

faire le lien des politiques publiques auprès des familles (41,7%). Pour 29,2% d'entre eux, elle est créatrice de services associatifs mais ceux-ci s'appuient essentiellement sur l'initiative des responsables associatifs locaux qui souhaitent être accompagnés sur le cadrage juridique, pédagogique, et réglementaire de ces services.

Fonctionner en réseau :

Ils considèrent qu'une information partagée est prioritairement, à 73,9%, facilement diffusable aux adhérents, directement applicable par les bénévoles associatifs (à 39,1%), et dans une moindre mesure, utilisable pour leur propre usage bénévole (à 26,1%) et aucunement pour leur unique usage personnel. D'après eux, le bon fonctionnement du réseau passe par l'échange avec d'autres associations pour 82,6% d'entre eux, par la découverte de nouveaux projets (65,2%) et le besoin de se former sur leur propre activité associative (26,1%).

Valoriser les activités :

Pour bien évaluer les activités du réseau, ils pensent devoir utiliser un outil commun (52,2%), valoriser la diversité des activités du réseau (43,5%) et les décrire le plus précisément possible (43,5%).

Ils pensent que pour développer un partenariat en réseau, qu'il faut, en ordre de priorité, mettre en avant pour 52,4% d'entre eux l'appartenance au réseau, formaliser un partenariat national (38,1%), multiplier les partenariats similaires dans le réseau (33,3%), construire une nouvelle action réseau (28,6%).

Développer des projets :

Pour développer des projets, les solutions émises selon eux passent par une organisation et une gestion plus efficace (45,8%), de nouveaux projets (41,7%), une augmentation du nombre d'associations membres (29,2%) et la recherche de partenariats institutionnels ou privés (20,8%).

Le mode opératoire approprié pour développer des projets pour en connaître tous les ressorts et les contours s'organise autour d'une action commune (58,3%), ou en disposant d'un mode d'emploi précis (50%), en échangeant sur les pratiques d'activité (45,8%) ou en dupliquant des actions qui fonctionnent dans le réseau (29,2%),

Participer au réseau :

Être acteur du réseau et de son fonctionnement induit une participation active aux AG, journées du réseau... (à 95,7%), mise en place d'actions nationales (à 47,8%), aux commissions nationales (47,8%), à l'emploi de la documentation (34,8%), aux formations pour les bénévoles proposées par la fédération nationale (34,8%).



PÔLE VIE ASSOCIATIVE

PLAN D' ACTIONS VIE ASSOCIATIVE 2020-2024

Axe 1- Soutenir et accompagner les associations dans leurs projets

Objectifs	Actions
Intégrer les bénévoles responsables au réseau	Formation des présidents d'association et de fédération sur les obligations statutaires envers le national, utilisation du site national, lettre web, fonctionnement fédératif...
Favoriser le lien en réseau	- Échange sur : le projet associatif national, les pratiques des activités associatives, des thèmes à étudier pour de la mise en projet commun - Visites individuelles, réunions régionales
Accompagner dans les démarches	Cadre règlementaire des activités et projets associatifs, accompagnement dans les démarches administratives et fonctionnement statutaire
Renforcer la communication	- Information et publication nationale sur les appels à la générosité des associations / fédérations - Formation aux outils numériques

Axe 2 - Renforcer la ressource humaine bénévole et volontaire en service civique dans les associations

Objectifs	Actions
Aide administrative	Définition des missions bénévoles et volontaires en service civique
Aide au recrutement des profils	Formation « Attirer, mobiliser et fidéliser les bénévoles »
Diffusion de dispositifs institutionnels	Fonctionnement du Compte d'engagement citoyen



PÔLE VIE ASSOCIATIVE

PARTENARIATS :

Hello asso :

Afin d'acculturer notre réseau à la gestion associative numérique, des formations ont été organisées tout au long de l'année. L'une d'entre elles a fait intervenir Hello asso avec qui Familles de France a formalisé un partenariat pour accompagner les associations grâce à ses outils de création d'événementiels, d'opération de crowdfunding, de perception de don.

La fête des voisins :

La fête des voisins a eu lieu cette année le 24 mai 2019 pour sa 20ème édition. Familles de France, partenaire national officiel, a diffusé auprès de ses associations locales et de ses associations de locataires les kits de l'évènement (affiches, ballons, tee-shirts, invitations...). Une dizaine d'associations ont demandé du matériel à la fédération nationale. Les autres associations ou fédérations départementales se sont approvisionnées en matériel auprès de leur ville ou auprès des bailleurs sociaux (pour les associations de locataires).



A titre d'exemple :

A Marseille (13) la fédération départementale a organisé sur l'Estaque une rencontre entre anciens et nouveaux voisins.

A la Réunion à la ville du PORT (97420), un bon moment a été organisé par notre association REUNIR-UNITE-ENSEMBLE (LA RUE 974) entre locataires seniors et les établissements gérés par les bailleurs SHLMR SIDR SODIAC SEDRE SEMARDER.

A Roncq (59), l'association familiale a organisé un repas et des animations pour les familles et les personnes qui vivent seules en présence du Député- Maire de la ville.

PUBLICATIONS DANS LE MAGAZINE « CERCLE DES FAMILLES »:

N°9 - AGRICULTURE ET ALIMENTATION

N°10 - VOYAGE ET TOURISME

N° 11 - DÉVELOPPEMENT DURABLE, ÉCOLOGIE ET LOGEMENT

N°12 - ADDICTIONS

FICHES TECHNIQUES/PRACTIQUES

- livret bénévole
- livret service civique
- tableau de solutions en logiciel de gestion et comptabilité associative

RENDEZ-VOUS DE LA COMMISSION VIE ASSOCIATIVE

29/03 : réunion à Paris (75) pour pré-identifier les fonctions de notre tête de réseau et le fonctionnement de notre réseau.

05/07 : rencontre avec la fédération du Rhône (69) pour renouer les liens avec le territoire.

04/11 : réunion à Paris (75) pour engager les réunions régionales 2020 et aider les associations à la recherche de bénévoles.



PÔLE VIE ASSOCIATIVE

TRAVAUX DU COMITE JURIDIQUE

10/01 : poursuite des travaux de révision des Statuts et du R.I. de la Fédération nationale

07/03 : poursuite des travaux de révision des Statuts et du R.I. de la Fédération nationale

19/06 : pour l'AG, agrément des associations/FD, suffrages/mandats/pouvoirs

22/11 : poursuite des travaux de révision des Statuts et du R.I. de la Fédération nationale

FORMATIONS

18/03 : Outils numériques et gestion associative à Paris (75)

20/05 : Outils numériques et gestion associative à Lille (75)

10/10 : Outils numériques et gestion associative à Metz (75)

28/11 : recherche de bénévoles à Paris (75)

VISITES TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

09/02	B. RICHARD	FD de la Vienne (86) : rencontre avec G. Paillier (président)
12/02	C. HÉE+ G. Parisot	Association de Fontaines-lès-Dijon (21) : participation AG
15/05	C. HÉE	AGF-75-17&18èmes : participation à AG
21/05	C. HÉE	AGF de Saint-Quentin (02) : rencontre avec F. Bortoli (président)
24/05	C.HÉE	Famille et Tendresse (83) - P.Vieuville : participation à AG
28/05	JJ. Guyenet	AGF du Bas-Rhin (67) - A. Bardol : participation à AG
31/05	C. HÉE	FD des alpes Maritimes (06) – D. Lisbona : participation à AG
03/06	B. Richard	FD de Saône-et-Loire (71) : participation à AG
21/06	B. Richard	FD du Lot (46) – M. Cautillon : participation à AG
26/06	C. Huet + C. HÉE	FD d'Eure-et-Loir (28) : participation à AG
31/07	C. HÉE	FD du Pas-de-Calais (62) : rencontre avec J-P. Moreau
19/09	C. HÉE et P. de Combejean	AGF du Bas-Rhin (67) : rencontre avec C. Heyd (président) et A. Schandene (directrice)
24/09	C. HÉE	Association LVH (locataires Varois en HLM (83) – B. Lambotin : rencontre à l'occasion de notre participation au 80ème congrès de l'Union Sociale de l'Habitat
26/09	C. HÉE et J. Belkiri	Association Ressource (13) : conférence médiatisée présentant les résultats de l'évaluation du Programme Personnalisé d'Accompagnement Thérapeutique Ressource des personnes atteintes d'un cancer
03/10	C. HÉE	Association Christophe (13) /R-M. Vilafranca-Guiraud : échange sur les actions de prévention jeunesse
14/11	C. HÉE et V. Durin	AGF16 (75) : participation à la célébration du 75ème anniversaire de l'association
20/11	J. Brousse	Association de Meudon (92) : participation à AG
12/12	C. HÉE et B. Desbrosses	FD du Pas-de-Calais (62) : point fonctionnel avec les associations et la fédération

PÔLE POLITIQUE FAMILIALE



La politique familiale accompagne les familles au quotidien et tout au long de leur vie. A ce titre le pôle Politique Familiale veille, évalue et fait des propositions sur les politiques publiques concernant :

- La protection sociale (famille, santé, retraite, ...),
- La petite enfance (modes de garde, éducation),
- La dépendance (maladie, handicap, services à la personne),
- L'accès aux droits (prestations, relations usagers-administrations, administration numérique).

Notre rôle :

1. Accompagner le développement des services aux familles au sein du réseau Familles de France.
2. Informer les familles, accompagner les démarches administratives et favoriser l'accès aux droits.
3. Représenter les intérêts des familles et des usagers par des liens avec les pouvoirs publics et des partenaires.

Organisation :

- **Auprès de la fédération nationale**
 - Une administratrice présidente du Pôle Politique Familiale : Madame Mireille Lachaud.
 - Une chargée de mission : Jessica Brousse.
- **Au sein du réseau**

Des bénévoles qui représentent des associations locales et des fédérations de Familles de France.
- **Auprès des partenaires**

Un représentant national auprès du Haut conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge (HCFEA) : Monsieur Bernard Desbrosses.

 - L'animation d'un partenariat national avec la Caisse nationale des allocations familiales (CNAF) dans le cadre de la convention d'objectifs et de gestion (COG) 2019-2022. Cette COG est axée sur :
 - L'accès aux droits via le projet « Bourses aux droits »
 - Le handicap via le projet « Les savoirs du handicap ».
- **Les rencontres à la fédération nationale en 2019**
 - Les commissions du pôle Politique Familiale le 05 avril 2019 et le 12 septembre 2019.

- Durant l'année 2019 différentes formations ont été réalisées en lien avec ce pôle, telles que :

> « **L'accueil des enfants différents en structure collective** » qui a eu lieu le **21 mai 2019**.

Cette journée a été animée par Madame Mireille Lachaud, orthophoniste et membre du CA de Familles de France.

Les objectifs de cette formation étaient multiples :

- Sensibiliser à l'accueil des enfants handicapés dans les structures
- Favoriser l'accompagnement des enfants et des parents, la prise en charge et le contact avec les professionnels de la petite enfance, faire connaître les réseaux locaux d'entraide et créer des liens de proximité

PÔLE POLITIQUE FAMILIALE



- Mutualiser les outils et les pratiques de nos structures concernant les interventions auprès des jeunes enfants handicapés et partager les pratiques inspirantes.

> « Accès aux droits : animer un atelier de découverte informatique et numérique » qui a eu lieu le 13 juin 2019.

Cette journée a été animée par Monsieur Jean-Jacques Guyenet, membre du CA Familles de France et Madame Magali Grenouilleau, chargée de mission Politique Familiale.

Les objectifs de cette formation étaient :

- Outiller les associations pour l'animation de permanences informatiques.
- Renforcer l'accès au numérique des personnes qui sont éloignées de l'informatique.
- Favoriser l'ouverture à l'informatique via le transgénérationnel pour préserver les liens familiaux.

• Les rendez-vous au sein du réseau

Après le séminaire national sur les pôles d'appui aux structures ALSH qui s'est tenu à Nîmes avec Monsieur Laurent Thomas, délégué général mission nationale accueil de loisirs et handicap, le pôle familial a décidé de réaliser une action de sensibilisation du réseau sur l'importance d'accompagner les familles dans la recherche d'accueil adaptés. Suite à ce travail, une vingtaine de propositions sur l'accès des enfants handicapés ont été proposés au réseau. Une vingtaine de propositions importantes ont été déclinées.

• Les rendez-vous auprès des instances publiques et des partenaires

- Audition au Sénat le 24 octobre 2019 dans le cadre du projet de loi de finance de la sécurité sociale (PLFSS).
- Promotion de la journée nationale de l'accès aux droits : le 24 mai 2019.
- Réunion avec la CNAF le 17 mai 2019

• Les travaux réalisés/ et ou en cours :

La commission politique familiale réunit les acteurs du réseau pour proposer des outils et des projets aux associations et au grand public.

1. Outils pour le réseau :

- fiches pratiques
- supports animation campagnes et montage projets (guides, affiches, plaquettes...)
- kits parcours de droits
- formations

2. Outils pour les familles :

- actualités et informations sur les droits et prestations
- guides et dossiers
- assistance administrative et aide aux démarches
- formations

Le pôle propose également des contenus d'information sur les pages du magazine et du site internet de Familles de France.

PÔLE POLITIQUE FAMILIALE



En avril 2019, la création d'une « lettre des services familles » afin d'animer nos partenariats CAF. A destination du réseau et des partenaires, de fréquence trimestrielle, elle se décline en :

- une partie actualités Familles de France, actualités CAF.
- une partie « appel au réseau » pour relayer des demandes de nos associations aux représentants de la république.
- une partie témoignage.
- une partie thématique avec un ensemble de ressources et d'actualités sur un sujet donné.
- un appel aux retours et échanges avec les associations.

Dans le cadre du 30ème anniversaire de la Convention Internationale des Droits de l'enfant, Familles de France a réalisé le 20 novembre 2019, en partenariat avec Thierry Courtain, auteur et illustrateur de Tchoupi et Fininou et Françoise Ficheux, coloriste, une affiche célébrant cette fête.



En décembre 2019 à l'occasion des élections municipales de 2020, le pôle politique familiale a proposé au réseau une consultation citoyenne. L'objectif de cette concertation était de donner la parole à notre réseau autour des problématiques familiales et cela afin de faire remonter des propositions d'actions.

PÔLE POLITIQUE FAMILIALE



Suite à la concertation, un flyer a été réalisé afin que chaque association puisse interpeller les candidats aux municipales à propos des enjeux de la politique familiale au sein des municipalités.



Voici quelques thèmes, des idées que nous proposons, et des éléments de discussions issus de notre concertation citoyenne nationale réalisée en décembre 2019, pour élaborer ensemble un programme de justice sociale et écologique :

Une ville proactive

- Un élu délégué à la vie familiale.
- Une commune amie des enfants et des familles.
- Une commune attentive à l'arrivée des nouveaux nés par un coup de pouce aux familles (ex une baby box éco-responsable).
- Une ville qui participe à la formation des bénévoles.

Santé

- Une ville favorisant la pratique d'activités physiques dans un environnement naturel, convivial et accessible par tous.
- Une ville avec des services de proximité.
- Une ville force de propositions pour développer des activités en famille.
- Une ville qui privilégie la consommation de produits alimentaires locaux, biologiques et durables.
- Une municipalité qui favorise la prévention de la santé tout au long de la vie.
- Une municipalité encourageant les circuits courts pour la restauration collective.

Écologie

- Une ville qui pratique l'éco-tri en développant des points de collecte.
- Une ville qui organise des journées citoyennes de nettoyage.
- Une ville qui propose des mesures d'économie d'énergie notamment par la mise en veille des éclairages publics ou par des éclairages publics intelligents.
- Une ville qui réalise des pistes cyclables et qui propose des moyens de transports alternatifs et propres.

Éducation et citoyenneté

- Une ville qui propose un soutien scolaire adapté et des activités périscolaires et culturelles pour tous.
- Une ville qui propose des cours d'alphabétisation pour les adultes.
- Une ville qui sensibilise et éduque contre les incivilités.

Une ville qui soutient les associations familiales par le prêt de locaux dédiés et par une écoute constante de la vie associative.

Réactualisation des fiches pratiques :

- Bourses universitaires 2019/2020,
- Les prestations aux personnes en situation de handicap.
- Le revenu de solidarité active.
- Le chèque énergie.
- La complémentaire santé solidaire.
- L'allocation supplémentaire d'invalidité.
- Le complément familial.
- L'allocation de solidarité spécifique.
- La prime d'activité.
- Le défenseur des droits.
- Faire une demande de logement social.
- L'aide juridictionnelle.
- Les allocations logement.

Réactualisation du guide des parents



**GUIDE
DES PARENTS**

PÔLE POLITIQUE FAMILIALE



- **Publications officielles**

- **1 billet parlementaire sur le Projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS) en 2019.**

- **5 communiqués de presse :**

- > 13/04/2019 : Familles de France attend le Président quant à la suite donnée après le Grand débat.
 - > 27/04/2019 : Les familles demandent à être mieux prises en compte.
 - > 24/09/2019 : Attention aux dérives du projet de loi Bioéthique.
 - > 14/11/2019 : Une réforme mal anticipée : ce n'est pas aux familles d'en payer le prix !
 - > 11/12/2019 : Réforme des retraites

- **Les temps forts de 2019**

- **Suivant les thèmes d'actualités en 2019, les travaux du pôle ont principalement porté sur :**

- > La nouvelle réforme des retraites,
 - > La dépendance et le handicap,
 - > Les lois de bioéthique,
 - > Les élections municipales de 2020.

- **La poursuite de notre partenariat avec la CNAF dans le cadre de la convention d'objectifs et de financement.**

Familles de France a reçu fin août 2019 l'accord de partenariat avec la CNAF pour la période 2019-2022. Dans le cadre de la nouvelle contractualisation avec les têtes de réseau associatives, la fédération nationale a proposé 2 projets :

1. Accompagner les situations de handicap dans la petite enfance : le projet « les savoirs du handicap » vise à sensibiliser à l'accueil de nos établissements et services, pour favoriser l'accompagnement et l'information des parents.

Durant l'année 2019, notre réseau a été sollicité par de nombreuses familles inquiètes par le manque de structures d'accueil dédiées aux enfants en situation de handicap.

Face à leur demande, Familles de France s'est mobilisé en souhaitant informer, sensibiliser et agir afin de permettre à tous les enfants de trouver une solution adaptée.

- **Modalités de mise en œuvre**

- Développer l'offre d'accueil du jeune enfant, en luttant contre les inégalités, fait partie intégrante des objectifs institutionnels déclinés par la branche famille pour la période 2019 à 2022.

- Valoriser le rôle des parents et contribuer à prévenir les difficultés rencontrées avec ou par leurs enfants est aussi un axe fort à décliner que nous voulons mettre en œuvre au sein de nos associations. Il s'agit pour Familles de France de proposer une aide au pilotage afin de donner les moyens à nos associations d'accompagner leur public et de favoriser des actions dédiées à leurs structures locales. Nous souhaitons une montée en compétences des équipes de bénévoles et salariés.

- Nous voulons favoriser une mutualisation des ressources, échanges et bonnes pratiques en développant

PÔLE POLITIQUE FAMILIALE



l'entraide, les réflexions et les initiatives particulières dans le réseau.

Nous aspirons à encourager les structures à nouer des partenariats avec les CAF départementales. En outre, nous voulons développer des initiatives innovantes telles que celle du COGEHAM de Metz réalisé en 2019.

En 2019, nous avons surtout sensibilisé le réseau et relayé auprès de nos associations la doctrine nationale CNAF autour de la thématique du handicap. Exemple : Le bonus inclusion handicap.

Rappels de l'axe 1 du dispositif fonds publics et territoires sur l'accueil des enfants en situation de handicap dans les structures et services de droit commun :

Les quatre volets ont été déclinés dans le réseau, avec la volonté de zéro refus d'accueil et le souhait de s'inscrire dans le déploiement des pôles ressources handicap des départements non dotés (exemple la Moselle). C'est un travail d'accompagnement précis de nos structures car, dans chaque département, l'organisation peut dépendre de financement et d'organismes différents.

Des rencontres départementales ont été réalisées mais aussi une formation/ action sur l'approche du handicap en structure.

2. Animer des événements et rencontres sur l'accès aux droits : le projet « bourses aux droits » aspire à rendre les droits et démarches accessibles à tous et offre aux associations des supports de communication de leur activité.

Pour nos publics dans nos associations, la recherche d'information peut être parfois laborieuse. Le retrait des services publics de proximité en lien avec la dématérialisation éloigne certaines familles.

Les associations Familles de France assurent 55 000 heures de permanence et d'accueil des publics par an, soit l'équivalent de 477h de permanence hebdomadaire sur l'ensemble de nos associations, ou 13h hebdomadaires par association.

Nous pouvons mobiliser des événementiels importants dans notre réseau : les « bourses » (83 associations, 93 journées d'accueil par an, et souvent une centaine de visiteurs chaque journée), qui offrent la possibilité au total de toucher près de 10 000 personnes par an.

- Modalités de mise en œuvre

- Des formations pour nos bénévoles : «L'administration du numérique : animer un atelier informatique» le 13 juin 2019 (13 participants).
- Promotion de la journée nationale de l'accès aux droits : le 24 mai 2019.
- Réflexion sur les outils de communication pour le projet « Bourses aux droits » de façon à équiper en 2020 un tiers de nos bourses.



Familles de France accompagne, mobilise et soutien toutes les familles dans l'éducation des enfants ainsi que dans le développement d'actions de soutien à la parentalité.

Notre mouvement est un réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement pour tous les membres de la famille. Le pôle Education, Vie familiale et Parentalité innove en ce sens, chaque année, en proposant des idées novatrices porteuses d'égalité et de bienveillance.

Notre rôle :

1. Aider les enfants à s'épanouir tout au long de l'enfance.
2. Accompagner les parents vers une parentalité bienveillante et positive.
3. Mettre à disposition des outils concrets pour arriver à gérer de nombreuses situations de la vie quotidienne des familles.
4. Encourager les temps en famille.

Organisation :

• Auprès de la fédération nationale

- Une administratrice présidente du pôle Education, Vie familiale et Parentalité : **Madame Virginie Durin.**
- Une chargée de mission

• Au sein du réseau

- Des bénévoles qui représentent des associations locales et des fédérations de Familles de France.

• Auprès des partenaires

- Une représentante nationale auprès de la Coface-Families Europe : Madame Virginie Durin.
- L'animation d'un partenariat national avec la CNAF sur le projet « Mini-clubs sciences ».
- Un réseau de représentants familiaux au sein des REAAP (réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents).

Les rencontres à la fédération nationale en 2019

- Les commissions du pôle Education, Vie familiale et Parentalité se sont tenues le 21 janvier 2019, le 1er avril 2019 et le 14/10/2019.

• Durant l'année 2019 différentes formations ont été réalisées en lien avec ce pôle telles que :

- 1: « Animer un atelier « mini-club sciences » avec les enfants » qui a eu lieu le 6 février 2019. Cette journée a été animée par **Magali Grenouilleau** et avait pour objectif de Mieux accompagner les associations et leurs responsables dans leurs projets auprès des jeunes, Proposer des activités de loisirs pédagogiques et Assurer l'animation d'activités auprès d'enfants ou de jeunes.



2: « Prévenir l'usage des drogues chez les jeunes » qui a eu lieu le 28 juin 2019. Cette journée a été animée par le professeur Jean-Henri Costentin, Président du centre national de la prévention, d'études et de recherche sur les toxicomanies. L'objectif de cette journée était de fournir aux associations et bénévoles les informations nécessaires pour accompagner des familles en matière de prévention des conduites addictives.

3: « La prévention du suicide des jeunes » qui a eu lieu le 3 octobre 2019. Cette journée a été animée par Madame Rose-Marie Vilafranca, présidente de l'association Christophe. L'objectif de cette journée était de proposer des outils d'information et de prévention, d'organiser et animer des groupes de parole entre jeunes et de proposer des interventions à la prévention du suicide en milieu scolaire.

Les rendez-vous au sein du réseau

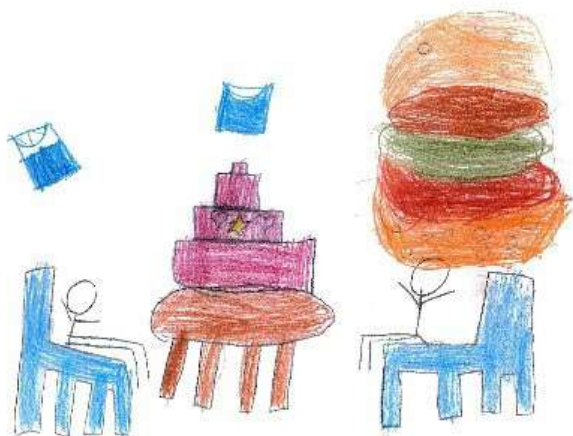
- La réalisation d'un grand concours de dessins, « Dessine ta cantine » au sein de notre réseau afin de sensibiliser les enfants à une alimentation saine et respectueuse de l'environnement et de défendre une restauration scolaire de qualité. Cette opération avait également pour objectif de sensibiliser les plus jeunes au gaspillage alimentaire. Ce concours a rassemblé plus de ?? personnes et a été une réussite !



« Manger à l'école, t'aimes ou t'aimes pas ? Qu'est ce qui est bon ? Qu'est-ce que tu préfères ? La cantine, c'est les copains et copines et les frites du vendredi, mais ce n'est pas non plus la cuisine de papa-maman, et c'est bruyant. Alors manger à la cantine, c'est comment ? Dis-le-nous en dessins !

« Dessine ta cantine », c'est le thème de notre grand concours 2019.

Les dessins proposés devaient illustrer la cantine scolaire : ce que l'on aime, ce que l'on voudrait y manger, son plat idéal à l'école. »



Margaux, 7 ans

Nayah, 6 ans



• Les rendez-vous auprès des partenaires

- Signature de charte de la Laïcité à la CNAF, le 15 janvier 2019 et le 4 décembre 2019.
- Suivi des travaux à la COFACE – Families Europe :
 - * Le 2 février 2019 à Bruxelles
 - * Le 21 et 22 février 2019, le 7 mai 2019 participation au CA de la COFACE
 - * Le 13 et 14 mars 2019, participe à la rédaction d'un communiqué
 - * Le 13 et 14 juin au Luxembourg
 - * Le 03, 04 et 05 octobre 2019 à Helsinki
 - * Le 19 et 20 novembre 2019 à Athènes



- Participation à la journée d'étude sur les « **Sciences et école : Quand la recherche inspire de nouvelles méthodes pédagogiques** » organisée par l'Injep le 5 février 2019 à Paris. Familles de France, représenté par Jean-Louis Rémouit (initiateur du projet mini-clubs sciences), était présent à cette journée. Au programme : des ateliers, des projets innovants pour enseigner les mathématiques, les sciences au service de l'inclusion des enfants différents, des expériences innovantes...
- Participation à la revue Réalités familiales de l'Unaf en février 2019 : « **Être père, aujourd'hui !** » Familles de France est engagé quotidiennement auprès des familles monoparentales. Nos actions en témoignage par le service Parents solos de notre association de Mayenne.
- Participation à la Conférence sur l'Education lors de la journée internationale de la francophonie à la Maison de l'Europe le 20 mars 2019.
- Colloque « Nous les proches aidants » à l'Assemblée Nationale le 26 mars 2019. Colloque MMM (Make Family Matter) France : Economie, Paix et Santé, le 26 mars 2019.
- Colloque à la Maison des solidarités sur la Famille et école organisé par l'UNAF, le 16 avril 2019.
- Participation à la journée nationale sur l'égalité scolaire à la Mairie de Paris, le 17 avril 2019.
- Colloque Make Family Matter, intervention sur la natalité en France, le 27 avril 2019. Tenu d'un stand pendant deux jours en contact direct avec les familles.
- Intervention au colloque sur les aidants salariés au Sénat, le 17 mai 2019.
- Intervention au colloque sur la place des enfants pendant le divorce à Berlin, le 6 et 7 juin 2019.
- Signature de la charte mixte des jouets, le 24 juin 2019 au ministère de l'économie et des finances.
- Signature de la Charte de la laïcité à la CPAM, le 5 juillet 2019.
- Université d'été INSHEA, Ecole inclusive pour qui ? pourquoi ? le 8 et 9 juillet 2019.
- Organisation de Famillathlon, le 29 septembre 2019.
- Conférence sur les aidants familiaux à Bruxelles, le 19 octobre 2019.



• Les travaux réalisés/ et ou en cours :

- La publication d'un flyer sur les adolescents et les écrans :

« 10 idées comme alternatives aux écrans à rajouter »

10 IDÉES POUR OFFRIR DES JOUETS ENGAGÉS!

Afin de réduire son empreinte carbone lorsque l'on veut offrir un jouet à un enfant, il est important d'adopter une consommation éco-responsable, c'est-à-dire une consommation qui est à la fois respectueuse de l'environnement et positive pour la société.

Donner la permission aux enfants de s'amuser avec des jouets qui encouragent la mixité entre filles et garçons c'est d'abord leur apprendre à se respecter mutuellement, tels qu'ils sont avec leurs différences.
Expellarmus : cette année, mes jouets sont inclusifs !

RETROUVEZ EN FAMILLE TOUTES LES ACTIVITES DE VOTRE ASSOCIATION :

www.familles-de-france.org
N°Siret: 784411829 00012
N'hésitez pas à commenter, partager et liker sur les réseaux sociaux!

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

- 1 Et si on dépassait le critère fille/garçon pour tenir compte du goût et de l'âge de l'enfant ?
- 2 Et si on offrait des jouets pour manipuler, pour développer la motricité, plutôt qu'une tablette ? Pâte à modeler, jeux de construction, puzzles, rollers...
- 3 Et si on choisissait des accessoires pour se transformer au gré de l'imagination ? Cape de super-héroïne, mallette de vétérinaire, toque de cuisinier...
- 4 Et si on offrait un jeu de société original en le testant en ludothèque, en vente à domicile ou dans un bar à jeux ?
- 5 Et si on incitait les enfants à révéler leurs super pouvoirs avec des jouets qui ne les enferment pas dans des clichés sexistes ?
- 6 Et si on privilégiait l'achat solidaire, le jouet d'occasion ou l'artisanat ? Recyclé ou fabriqué de manière durable...
- 7 Et si on choisissait des jouets simples qui rendent l'enfant acteur et créatif et pas uniquement spectateur ? Feutres, papiers, jeux de construction en bois, ardoise magique...
- 8 Et si on offrait un abonnement à un magazine ou un journal ?
- 9 Et si on fabriquait un jouet « fait maison » ? Album photos, doudou...
- 10 Et si on offrait du temps à partager ensemble ? Spectacles, escape games, bowling, musée...



La réalisation, en partenariat avec Pépité sexiste et la ludothèque Le jeu pour tous, d'un flyer sur les jouets non genrés.

En 2019, Familles de France a été cosignataire de la Charte pour une représentation mixte des jouets au ministère de l'Economie et des Finances.

En effet, cette charte co-construite avec les associations, l'ensemble des acteurs de la filière du jouet, CSA ainsi que l'Union des Marques s'inscrit dans la volonté du gouvernement de lutter contre les stéréotypes de genre dès le plus jeune âge.

Toute la démarche consiste à changer les habitudes en remontant aux causes racines de l'enfance. L'enjeu de cette charte est de promouvoir la mixité via le jouet afin de lutter contre les préjugés sexistes qui ne doivent plus être banalisés.

L'égalité commence avec les jouets.



- **La publication d'un flyer sur le sommeil**

« **Sommeil : Avec un peu moins d'écrans on gagne du temps** »

**SOMMEIL :
AVEC UN PEU MOINS D'ÉCRANS
ON GAGNE DU TEMPS**

Le sommeil de l'adolescent est une grande question pour les parents qui s'inquiètent souvent de le voir se coucher et se lever trop tard. La surexposition aux écrans est souvent dénoncée comme la cause du manque de sommeil, mais quelques conseils simples peuvent aider à garder le rythme.

www.familles-de-france.org
facebook.com/Familles2France/
twitter.com/Familles2France

-
- Sommeil**
Temps devant les écrans, heure du coucher, heure du lever... on en discute et on fixe les règles ensemble
 - Réveil matin**
On en achète un plutôt que d'utiliser le téléphone portable
 - Téléphone**
Il dort et se recharge dans le salon, nous dans la chambre
 - Zen**
Le soir, on s'octroie 5 minutes de calme avant d'aller au lit (musique, détente, méditation...)
 - Wi-fi**
La nuit, on déconnecte
 - Week-end**
Grasse matinée ? Un peu mais pas trop : 10 h le matin pour ne pas trop décaler son rythme de sommeil
 - Lecture**
En lisant un chapitre avant de s'endormir, on améliore sa mémoire et on diminue son stress
 - Images**
Les images mentales (souvenirs de paysages, bons moments, amis...) sont plus efficaces que la vidéo pour s'endormir
 - Famille**
On montre l'exemple et on se prévoit des soirées sans écran. A la place on peut par exemple redécouvrir les jeux de société
 - Couche tard**
On organise des soirées avec les amis plutôt qu'avec l'ordinateur

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE



Le sommeil est évidemment essentiel pour la santé, il contribue à la réussite scolaire et facilite les apprentissages, aide à gérer le stress, à lutter contre l'obésité...

La dette de sommeil ne se récupère pas ! Parents et adolescents doivent échanger ensemble pour fixer les bonnes habitudes de sommeil et d'usage des écrans.

Le sommeil de l'adolescent est une grande question pour les parents qui s'inquiètent souvent de le voir se coucher et se lever trop tard.

La surexposition aux écrans est souvent dénoncée comme la cause du manque de sommeil, mais quelques conseils simples peuvent aider à garder le rythme.



Publication officielle

- **1 communiqué de presse :**
- 05/07/2019 : Baccalauréat 2019.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE - BACCALAURÉAT 2019

05/07/2019 - 16:00 | J'aime 20 | Partager 20



POUR QUE LES LYCEENS PUISSENT ENVISAGER SEREINEMENT LEUR AVENIR

Ce vendredi 5 juillet 2019, alors que 743 594 lycéens attendent impatiemment les résultats du baccalauréat, Familles de France regrette que les tensions au sein de l'Education nationale viennent ajouter un stress supplémentaire à ce moment primordial.

Les bacheliers et leurs familles sont en attente de ces résultats afin de pouvoir valider leur orientation supérieure pour la rentrée prochaine.

Les professeurs ont travaillé toute l'année pour amener les élèves à cet objectif.

L'Education nationale est investie pour la jeunesse : ce sujet qui nous mobilise tous, familles, ministère, professeurs, nous oblige à toujours engager la discussion et à mettre en place des actions pour éviter ce type de blocage injuste qui désavantage les futurs étudiants, notamment les plus fragiles.

Tous ensemble, nous nous devons d'assurer aux jeunes, une scolarité sereine et stimulante.

C. HÉE, V. DURIN, M. LACHAUD

TELECHARGER

Les temps forts de 2019

- **Bilan de la convention d'objectifs et de gestion de la CNAF – Familles de France**

Dans le cadre de notre partenariat avec la CNAF, nous développons au sein de notre réseau, des mini-clubs sciences à destination des enfants âgés de 6 à 12 ans. Ces animations périscolaires visent à développer leurs goûts des sciences tout en favorisant une approche ludique et empirique basée sur la manipulation et l'expérimentation. Le projet a été initié par Monsieur Jean-Louis Remouit, ingénieur agronome, avec le concours de la fédération nationale Familles de France.





- **Calendrier de mise en œuvre**

- De décembre 2018 au premier semestre 2019 : une première expérimentation a été lancée, dans les Pyrénées orientales ; expérimentation menée auprès de l'association Familles de France de Cerdagne, dont les premières séances ont commencé en décembre 2018 grâce au soutien financier du fonds de développement de la vie associative 66 (FDVA Fonctionnement – innovation : 1900 €), auprès de l'espace médiathèque de Bourg-Madame dans un premier temps puis étendu au centre socio-culturel d'Osseja dès 2019.

- **19 décembre 2018**, 2 séances sur les polygones ;
- **9 janvier 2019**, 2 séances sur les effets d'optique ;
- **6 février 2019**, 2 séances sur la boussole et la lecture de carte ;
- **27 mars 2019**, 1 séance sur les fruits et légumes ; Présentation des Mini-club sciences lors de l'assemblée générale de Familles de France Paris 5ème.
- **15 mai 2019**, 1 séance sur les illusions d'optique ;
- **22 mai 2019**, 1 séance sur le spectre optique.

Des ateliers pour les 7 - 10 ans à organiser chez vous !

Un programme d'activités pour les enfants pour :

- découvrir les sciences de façon ludique et interactive
- favoriser le goût des sciences chez les filles et l'égalité filles-garçons pour l'accès aux études scientifiques
- déconstruire les fausses idées scientifiques propagées à travers internet forger un vocabulaire, une sensibilité et une culture scientifique très tôt

MINI CLUB SCIENCES
C'EST 10 JOURNÉES DE DÉCOUVERTES (ATELIER D'1H PAR JOUR)
UN ATELIER À ORGANISER APRÈS L'ÉCOLE, LES MERCREDI, PENDANT LES VACANCES...
DES ÉTUDIANTS BÉNÉVOLES VOUS AIDENT À ORGANISER L'ATELIER.

LA FÉDÉRATION NATIONALE FAMILLES DE FRANCE VOUS FORME À L'ANIMATION DE VOTRE ATELIER.

LA FÉDÉRATION NATIONALE VOUS FOURNIT LES MALLETTES ET LE MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

UN PROJET POUR VOTRE ASSOCIATION



Pour agir aux côtés des familles, Familles de France est agréé union d'associations des usagers du système de santé et anime un réseau de représentants au sein des établissements de santé.

Les actions de Familles de France sont multiples. Toujours orientées en faveur de l'accompagnement et de la défense des familles, ces actions se déclinent sur des thèmes très variés : environnement familial, santé, logement, aide aux consommateurs, sécurité domestique, formation, accompagnement, conférences

Notre devise : « Un système de santé de qualité efficient pour tous et partout »

Notre rôle :

1. Représenter les intérêts des usagers du système de santé.
2. Animer un réseau de représentants d'usagers au sein des établissements de santé.
3. Être le relais des territoires auprès du gouvernement en concertation avec les Agences Régionales de Santé.
4. Participer au comité de normalisation LABELIX de la Fédération nationale des radiologues de France.
5. Mener des actions de prévention "grand public".
6. Proposer des outils d'information pour des campagnes d'information ciblées.
7. Proposer des formations tout public en matière de droit à la santé et de prévention des comportements à risque.

Organisation :

- **Auprès de la fédération nationale**
 - Un administrateur président du Pôle Santé : Monsieur Samir Regragui
 - Une chargée de mission
 - Une commission Santé composée d'administrateurs et d'adhérents
- **Au sein du réseau**
 - Des bénévoles qui représentent des associations locales et des fédérations de Familles de France
- **Auprès des partenaires**
 - Un réseau de représentants familiaux au sein des organismes de sécurité sociale et des établissements de santé.
 - Une représentante santé au sein de la Conférence Nationale de santé depuis le début de l'année 2020.
 - Familles de France est affiliée à l'Union nationale des associations agréées d'usagers du système de santé (UNAASS) et participent aux échanges et concertations avec les autres mouvements.
- **Les rencontres à la fédération nationale en 2019**
 - Les commissions du pôle santé se sont tenues le 11 janvier 2019 ainsi que le 28 juin 2019. Nous n'avons pas pu réaliser la dernière commission prévue en décembre 2019 en raison des grèves.



- **Les actions de soutien à la structuration locale des services de santé :**

En 2019, Familles de France a envoyé deux courriers de soutien à la suite d'alertes qui nous avez été remontées de nos représentants (à l'ARS Grand Est concernant l'installation d'une IRM et à la ministre des Solidarités et de la Santé concernant le maintien des équipements de proximité).

Ces démarches sont importantes pour soutenir le travail local de nos représentants et assurer un suivi concerté de nos actions. Elles se sont par ailleurs clairement révélées efficaces : nous avons par exemple obtenu que désormais chaque structure qui installe une IRM s'équipe également d'un scanner.

- **Les rendez-vous auprès des partenaires**

- Participation au colloque de France Asso Santé sur le financement des associations (suite) : Proposer et construire en détail des modes de financement alternatifs, le 10 janvier 2019.

- Participation au colloque « la régulation économique de la santé » au Conseil d'État - section sociale et section du rapport et des études le 01 février 2019.

- Rencontre à la fédération diversité proximité mutualiste (FDPM), le 12 février 2019.

- Participation au Duoday, le 16 mai 2019.

- Participation à l'assemblée générale de l'UNAASS, le 19 juin 2019.

- En 2019, pour la 4ème année consécutive, Familles de France est partenaire de la campagne, Moi(s) sans tabac, organisée en novembre 2019.



3989 Service gratuit
à prix réduit

www.familles-de-france.org

Twitter & Facebook : @Familles2France



- Participation à la journée nationale Assurance Maladie organisée par France Assos Santé, l'UNAF et la FNATH le 25 novembre à Paris.

- Participation aux rencontres et trophées «Entre réforme nationale et attente de proximité des Français, quelle place pour les hôpitaux et cliniques privées ?» à la Fédération de l'Hospitalisation Privée le 12-13 décembre 2019.



- Dans le cadre de notre partenariat 2019-2022 avec la CNAF, nous avons animés des événements et rencontres sur l'accès aux droits afin de rendre les droits notamment en santé, accessibles à tous et offrir à nos associations des supports de communications.

- **Les projets débutés en 2019 :**

- **Familles de France participera début 2020 à une recherche-action coordonnée par l'ANCREAI et par le CREAI Nouvelle-Aquitaine.**

Cette recherche a pour objectif de connaître le niveau de participation des personnes en situation de handicap de 50 ans et plus au dépistage des cancers, pour comprendre les freins éventuels à cette participation et envisager des stratégies pour faciliter l'accès à ce dispositif. Cette recherche se déroulera dans quatre départements français : La Vienne, l'Indre-et-Loire, le Val d'Oise et l'Hérault.

Elle associera les personnes en situation de handicap, les aidants familiaux, les professionnels des structures médico-sociales et les professionnels de santé.

Cette recherche est financée par la Fondation Internationale de la Recherche Appliquée sur le Handicap (FIRAH), par l'Institut National du Cancer (INCA), par OPCO Santé, par l'ARS Nouvelle-Aquitaine, l'ARS Ile-de-France et par l'ARS Centre Val-de-Loire.

- **L'achat groupé assurance santé Familles de France et Selectra**

Cette opération, inédite en France, s'adresse aux particuliers et aux entreprises souhaitant, grâce à la force du nombre, réduire leurs dépenses de santé tout en bénéficiant d'un contrat transparent, adapté à leur profil et sans garanties inutiles.

- **Les travaux réalisés/ et ou en cours :**

- Les publications Facebook et Twitter :

> Journée mondiale contre le paludisme le 25 avril 2019





> Journée mondiale du psoriasis le 29 octobre 2019



> Le mois Octobre rose du 1er au 31 Octobre 2019



> Journée Nationale de la toxicomanie le 26 juin 2019





- La réalisation d'une nouvelle icône Santé



- La réalisation d'un questionnaire réseau « orientations et actions santé ».

Cette étude a été réalisée auprès des représentants santé du mouvement Familles de France entre 28 janvier 2019 et le 15 mai 2019.

Cette étude est une enquête intermédiaire – parallèle à une enquête identique auprès du grand public – dont les résultats serviront l'étude comparative.

- 55 répondants (sur 90 représentants) : taux de réponse 62 %

Ce questionnaire était présenté en 3 parties :

1. priorités (enjeux, acteurs, information des patients)
2. évaluation des actes santé (gradation des prises en charge)
3. opinion sur la prévention et la qualité (les orientations de la prévention, définition personnelle de la qualité, critères de choix en matière de santé)

Les éléments saillants des réponses :

- un point peu élevé : la question financière (financement de la protection sociale, remboursement des soins) n'est pas forcément jugée primordiale ici.
- un point élevé : la question de la proximité et de l'accès aux soins
- des points intermédiaires : des acteurs santé très ciblés autour du médecin généraliste et de l'hôpital, la prévention qui ressort comme un enjeu mobilisateur

On note sur l'ensemble du questionnaire un taux élevé de non-réponse (ouverture du questionnaire mais refus de choisir un item dans les réponses proposées).

Le problème peut se situer à différents niveaux et ne pourra être analysé qu'en comparaison des résultats du questionnaire grand public :

- si ce dernier appelle aussi un fort taux de non-réponse, cela signifierait un problème dans la rédaction de l'enquête
- dans le cas contraire il peut s'agir soit d'un problème d'accès informatique au questionnaire,
- soit d'une faible mobilisation et d'un faible intérêt pour le sujet de la part des représentants (qui en tant que représentants ont choisi de répondre au questionnaire mais n'avait pas d'avis tranché sur la question)

Dans l'attente ces résultats sont à prendre avec prudence considérant le taux de non-réponse.



- La réalisation d'un questionnaire réseau « orientations et actions santé ».

LA COMPLÉMENTAIRE SANTÉ SOLIDAIRE

COMBIEN ÇA COÛTE ?

- Sous certaines conditions, ce dispositif est gratuit
- Vous coûte moins de 1 euro par jour selon vos ressources

COMMENT ÇA MARCHE ?

- Faire une simulation sur <https://www.ameli.fr/simulateur-droits>
- Remplir le CERFA n° 52269*02
- Choisir votre organisme complémentaire au moment où vous effectuez votre demande
- Adresser à la caisse de Sécurité Sociale de votre lieu d'habitation

COMMENT LA COMPLÉMENTAIRE SANTÉ SOLIDAIRE VOUS AIDE-T-ELLE ?

- Vous ne payez pas les frais de santé engagés (prothèses dentaires, lunettes, kiné, hôpital...)
- Aucun dépassement d'honoraires ne peut vous être facturé

Fédération Nationale reconnue d'utilité publique
Agréée d'éducation populaire - organisation nationale des consommateurs
Association d'usagers du système de santé

28, Place Saint Georges 75009 Paris
Tél. : 01 44 53 42 90
contact@familles-de-france.org

[@Familles2France](#)
[@Familles2France](#)

WWW.FAMILLES-DE-FRANCE.ORG

2020

LA COMPLÉMENTAIRE SANTÉ SOLIDAIRE

CONSTAT

- 95 % des Français bénéficient d'une complémentaire santé.
- 88 % chez les personnes les plus modestes

C'est une aide pour payer vos dépenses de santé. Elle vise à garantir un complément de prise en charge des frais de santé remboursés par l'Assurance maladie obligatoire.

QUI PEUT AVOIR LA COMPLÉMENTAIRE SANTÉ SOLIDAIRE ?

- Il faut bénéficier de l'assurance Maladie
- Ne pas dépasser la limite maximum de ressources
- Il faut résider en France de manière ininterrompue depuis plus de trois mois

Fédération Nationale reconnue d'utilité publique
Agréée d'éducation populaire - organisation nationale des consommateurs
Association d'usagers du système de santé

28, Place Saint Georges 75009 Paris
Tél. : 01 44 53 42 90
contact@familles-de-france.org

[@Familles2France](#)
[@Familles2France](#)

WWW.FAMILLES-DE-FRANCE.ORG

2020

- La publication d'un flyer sur le rôle du représentant d'utilisateur : le représentant d'utilisateur à votre écoute.

LA COMPLÉMENTAIRE SANTÉ SOLIDAIRE

COMBIEN ÇA COÛTE ?

- Sous certaines conditions, ce dispositif est gratuit
- Vous coûte moins de 1 euro par jour selon vos ressources

COMMENT ÇA MARCHE ?

- Faire une simulation sur <https://www.ameli.fr/simulateur-droits>
- Remplir le CERFA n° 52269*02
- Choisir votre organisme complémentaire au moment où vous effectuez votre demande
- Adresser à la caisse de Sécurité Sociale de votre lieu d'habitation

COMMENT LA COMPLÉMENTAIRE SANTÉ SOLIDAIRE VOUS AIDE-T-ELLE ?

- Vous ne payez pas les frais de santé engagés (prothèses dentaires, lunettes, kiné, hôpital...)
- Aucun dépassement d'honoraires ne peut vous être facturé

Fédération Nationale reconnue d'utilité publique
Agréée d'éducation populaire - organisation nationale des consommateurs
Association d'usagers du système de santé

28, Place Saint Georges 75009 Paris
Tél. : 01 44 53 42 90
contact@familles-de-france.org

[@Familles2France](#)
[@Familles2France](#)

WWW.FAMILLES-DE-FRANCE.ORG

2020



- La représentation des usagers du système de santé
Pour agir aux côtés des familles, Familles de France est agréé union d'associations des usagers du système de santé et anime un réseau de représentants au sein des établissements de santé.

LE REPRESENTANT D'USAGER A VOTRE ECOUTE

SA NOMINATION

1. La Loi 2016-41 du 26 janvier 2016 impose aux établissements de santé d'avoir des RU.
2. Les RU font partie d'associations agréées du système de santé.
3. Leur nomination est soumise à l'agrément des Agences Régionales de Santé (ARS).
4. Ils doivent suivre une formation obligatoire pour bien assurer leur mission

SON ROLE

1. Vous représentez auprès de la direction pour l'amélioration des prises en charges
2. Participez aux différentes commissions, à l'analyse des résultats d'enquête (satisfaction, restauration...) et à la démarche qualité de l'établissement.
3. Prenez connaissance des réclamations et plaintes et avez accès au dossier des courriers et des réponses faites aux malades par l'établissement
4. Êtes là pour vous donner des informations et vous expliquer les démarches

LA COMMISSION DES USAGERS AU SEIN DE L'ETABLISSEMENT (CDU)

Son rôle est de contribuer à l'amélioration de la qualité de l'accueil des patients tout en étant à l'écoute des familles.

Elle est constituée :

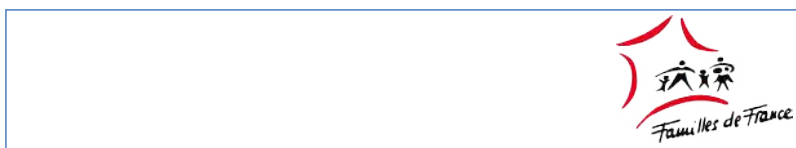
- un représentant légal de l'établissement (directeur)
- un médiateur médecin et son suppléant
- un médiateur non médecin et son suppléant
- des représentants des usagers et leurs suppléants
- un responsable de la qualité et de la gestion des risques

Les membres facultatifs : le président de la Commission médicale d'établissement, le représentant de la Commission du service des soins infirmiers ou son suppléant, le représentant du personnel ou son suppléant, le représentant du Conseil d'administration ou de surveillance ou son suppléant.

A L'OCCASION DE VOTRE SEJOUR DANS UN ETABLISSEMENT DE SANTE

1. Prenez connaissance du livret d'accueil : des consignes et des informations importantes y figurent.
2. Pour contribuer à l'amélioration de la qualité des soins et de l'accompagnement n'oubliez pas de remplir le questionnaire de satisfaction à votre sortie.
3. Vous avez un problème, adressez-vous d'abord à un responsable qui va vous écouter et enregistrer par écrit vos remarques.
4. Vous constatez un dysfonctionnement : des fiches « événement indésirable » sont à votre disposition dans l'établissement, à compléter et à remettre au bureau d'admission.
5. N'hésitez pas à déposer vos suggestions dans la boîte à disposition dans l'établissement.
6. Vous avez une difficulté personnelle : le représentant des usagers est là pour vous aider et vous accompagner, mettez-vous directement en relation avec lui.
7. Vous avez un droit d'accès à votre dossier médical qui retrace votre prise en charge : vous pouvez le demander en suivant la procédure définie.

Coordonnées du/des représentant-s des usagers



PÔLE LOGEMENT



En tant qu'association consumériste à vocation généraliste et parce que le logement constitue une préoccupation majeure des familles, Familles de France s'investit depuis de nombreuses années dans le secteur du logement. Que ce soit pour représenter, informer ou défendre, l'action en matière de logement se destine à tous les publics concernés : locataires, propriétaires, copropriétaires, mal-logés ou encore primo-accédants.

Les associations du réseau, soutenues par la Fédération nationale, mènent régulièrement des actions d'informations sur le logement (articles, formations, réunions d'informations) que vous pouvez retrouver sur notre site internet.

Plusieurs articles d'actualité ont paru en 2019, ainsi que des fiches pratiques qui, dans la continuité du pôle consommation, apportent aux consommateurs des éclaircissements sur des sujets ou des notions techniques liés au logement.



A côté, tout à vos cotés

Les thématiques ayant trait au logement se retrouvent au cœur du magazine «Cercle des Familles», au sein duquel le logement est régulièrement mis en avant.

Les commissions nationales logement ont régulièrement lieu au sein de la Fédération nationale sous la présidence de Jacqueline Ruault, administratrice en charge du logement.

PÔLE CONSOMMATION



Le rôle de Famille de France en tant qu'association de défense des consommateurs s'articule autour de trois missions principales : l'information, le règlement amiable des litiges et la représentation des intérêts des consommateurs. Le pôle consommation est dirigé par une commission nationale composée de représentants d'associations locales, sous la présidence de Jamy Belkiri.

En 2019, le pôle Consommation de la Fédération nationale a été aussi actif que les années précédentes, et a œuvré en faveur de la défense de ceux-ci.

L'information des consommateurs

L'information est l'un des principaux moyens d'action de l'association en matière de défense du consommateur. En complément de l'information de proximité assurée par le réseau, Familles de France dispose de plusieurs autres canaux de diffusion. C'est également à travers des actions spécifiques telles que l'enquête annuelle sur le coût de la rentrée scolaire que l'information est donnée.

Sur de nombreux sujets irritants pour les consommateurs, tels que le démarchage téléphonique, le dépannage à domicile ou encore la cybermalveillance, Familles de France produit ou relaie de la documentation dans une démarche de prévention des litiges.

De nombreux articles sont venus compléter l'information juridique déjà délivrée en direct par la Fédération nationale et son réseau associatif local. Entre le 1er janvier et le 31 décembre 2019, une trentaine d'articles traitant de tous les sujets affectant les consommateurs ont été rédigés et mis à la disposition de tous sur notre site internet <https://www.familles-de-france.org/>.

Parmi ceux-ci, des fiches pratiques au sujet de certaines réglementations ou pratiques consuméristes ont été mises à disposition de tous, afin d'orienter les consommateurs et les guider dans leurs démarches de consommation.



PÔLE CONSOMMATION



Dans la même optique que les articles, quatre magazines « **Le Cercle des familles** » ont été publiés sur notre site internet, concernant tous, directement ou indirectement, le secteur de la consommation.

Lancé en 2017, cette publication trimestrielle et dématérialisée aborde des sujets consuméristes aussi variés que l'obsolescence programmée, les crypto-actifs, le dépôt de garantie ou encore la consommation à l'ère du numérique. Des numéros spéciaux sont également dédiés au logement ou à la consommation



L'enquête sur le coût de la rentrée scolaire

Pour la 35ème année consécutive, Familles de France a réalisé son enquête sur le coût de la rentrée scolaire pour un enfant entrant en 6ème.



L'objectif de cette enquête est triple :

- Suivre l'évolution du coût de la rentrée au fil des années sur l'ensemble des circuits de distribution physique (hypermarchés, supermarchés et magasins spécialisés) et numérique (e-commerce) ;
- Conseiller les familles pour l'achat des fournitures scolaires ;
- Veiller au bon rapport qualité-prix des articles.

Le mode de réalisation de l'enquête est inchangé depuis l'origine.

Depuis la première quinzaine de juillet, des adhérents bénévoles de Familles de France relèvent dans leur ville respective et dans chaque circuit de distribution, le prix des articles de rentrée, suivant une liste type préétablie.

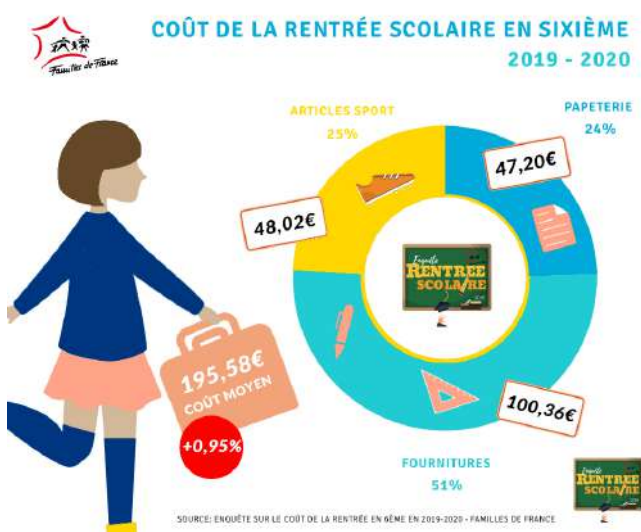
PÔLE CONSOMMATION



Cette liste type est composée de 45 références scolaires réparties comme suit :

- 17 fournitures papetières ou de classement (cahiers, classeurs, ...)
- 25 fournitures non papetières (équipement de la trousse, cartable, calculatrice, ...)
- 3 articles de sport (un jogging, une paire de chaussures de sport, deux paires de chaussettes)

Nous demandons aux enquêteurs de respecter scrupuleusement la désignation de l'article et de relever le prix de la référence correspondant au bon rapport qualité prix, pour une durée d'utilisation d'au moins 1 an.



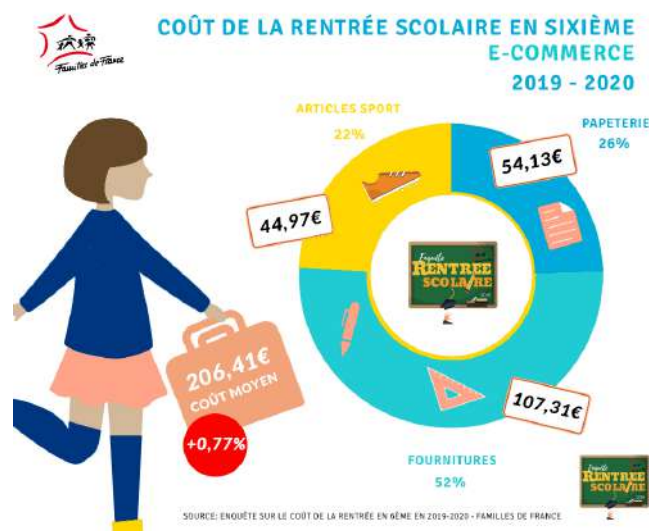
Le coût de la rentrée scolaire 2019 s'élève à 195,58€ soit une légère augmentation de 0,95% par rapport à la rentrée 2018 d'un coût de 193,74€.

La hausse du coût moyen de la rentrée en 6ème en 2019 progresse donc de 1,84 € par rapport à 2018.

Pour la deuxième année, Familles de France a mené son enquête auprès des enseignes de e-commerce.

Afin de ne pas atteindre la cohérence de l'enquête auprès des enseignes physiques, le résultat de l'enquête internet est dissocié des résultats obtenus en distribution physique.

Le coût de la rentrée scolaire 2019, exclusivement mené sur internet s'élève à 206,41€ contre 204,82€ en 2018, soit une augmentation de 0.77%



PÔLE CONSOMMATION



Comme les années précédentes, le pôle Consommation de la Fédération nationale a également participé au magazine télévisé Consomag avec le concours de l'Institut national de la consommation en traitant six sujets consommateurs :

- **Les faux sites administratifs**
Mis en ligne le 29 janvier 2019
- **Les bloqueurs de publicité**
Mis en ligne le 19 mars 2019
- **Le sucre dans les aliments**
Mis en ligne le 22 avril 2019
- **Les sites de résolution des litiges**
Mis en ligne le 15 mai 2019
- **Les jeux applications free-to-play**
Mis en ligne le 27 juin 2019
- **Le crédit à la consommation gratuit**
Mis en ligne le 19 juillet 2019



La défense des consommateurs

À travers son réseau d'associations locales de consommateurs, Familles de France offre un mode de résolution amiable des litiges aux consommateurs par son habilitation à donner du conseil juridique et ses interventions auprès des professionnels. Ces associations sont un recours de confiance au bénéfice du consommateur qui ne dispose pas de l'aide juridictionnelle ou de l'assistance d'un avocat, d'une protection juridique ou d'un médiateur de la consommation. Cette mission participe également au désengorgement des tribunaux.

Les permanences de défense du consommateur, lieux d'accueil, d'information et de résolution des conflits, constituent le cœur de notre activité en matière de défense du consommateur. De la fourniture d'information générale en passant par du conseil juridique et de l'intervention auprès du professionnel, ces permanences traitent quotidiennement les litiges en droit de la consommation.

Afin d'encourager les ouvertures de permanences de défense des consommateurs et de mettre à jour les connaissances de celles existantes, la Fédération nationale a mis à disposition un guide intitulé « Tenir une permanence et traiter des litiges ». Ce guide comporte un premier volet relatif au cadre juridique et financier de l'activité de tenue de permanence ainsi qu'un second volet sur la méthodologie de traitement des litiges.

La représentation de l'intérêt des consommateurs

Suivant sa vocation généraliste en matière de défense des consommateurs, Familles de France représente les intérêts des consommateurs auprès des représentants des différents secteurs économiques et des pouvoirs publics. Tout en restant indépendante vis-à-vis de toutes formes d'activités professionnelles, Familles de France participe régulièrement à des concertations, consultations et réunions de travail avec les organes publics consultatifs ou d'autorité, les régulateurs et médiateurs de la consommation, ou encore les associations professionnelles ainsi que les professionnels eux-mêmes.

PÔLE CONSOMMATION



Organismes dans lesquels nous siégeons ou avec lesquels nous sommes en concertation :

Dans le domaine de l'énergie :

- Commission de régulation de l'énergie CRE
- Enedis
- EDF, Engie, GRDF
- Médiateur national de l'énergie, médiateur EDF, médiateur Engie
- Promotelec, Gresel, Consuel, Eden

Dans le domaine des transports / tourisme / voyages :

- Médiateur du tourisme et du voyage
- Ile-de-France Mobilités - IDFM
- Conseil national des professions automobiles -CNPA
- SNCF, RATP

Dans le domaine des communications et télécommunications :

- ARCEP
- Agence nationale des fréquences - ANFR
- Médiateur des communications électroniques
- La Poste, Orange, SFR, Bouygues Telecom

Dans le domaine de la banque de l'assurance et de la finance :

- Autorité des marchés financiers - AMF
- GIE carte bancaire

Dans le domaine de l'alimentation :

- Conseil national de l'alimentation
- Agence pour la recherche et l'information en fruits et légumes frais - APRIFEL
- Interprofession des fruits et légumes frais -INTERFEL
- Institut national de l'origine et de la qualité – INAO, conseil d'administration,
- Direction générale de l'alimentation – DGAL
- France AgriMer, conseil d'administration et conseil d'orientation

Les organismes consommateurs

- Conseil national de la consommation - CNC
- Institut national de la consommation – INC
- Centre européen de la consommation – CEC

Autres domaines

- Laboratoire central des industries électriques – LCIE
- Conseil national des opérations funéraires - CNOF
- Laboratoire national de métrologie et d'essais -LNE
- Agence française de normalisation – AFNOR

PÔLE CONSOMMATION



- Médiation de l'eau
- Conseil Paritaire de la Publicité (CPP) dont Familles de France assure la présidence depuis sa création en 2008, en tant que représentant des associations de consommateurs.
- Association européenne pour la coordination de la représentation des consommateurs pour la normalisation – ANEC, membre représentant la France
- Commission paritaire de la vente directe – CPMVD
- Organe collégial permettant la désignation des médiateurs relevant des dispositions de l'article L. 613-2 du code de la consommation permettre la désignation des médiateurs relevant des dispositions de l'article L. 613-2.

Le pôle Consommation a œuvré en faveur de la défense des consommateurs au travers de plusieurs groupes de travail, consultations et auditions :

- Participation au groupe de travail «Yield management ou gestion fine des tarifs» auprès du Conseil national de la consommation
- Participation au groupe de travail «Contat-type des auto-écoles» auprès du Conseil national de la consommation
- Participation à la restitution du groupe de travail NanoAlim, Nanomatériaux et alimentation auprès du Forum NanoResp
- Participation au groupe de travail « Pourquoi emballe t-on comme ça ? » auprès du Conseil national de l'emballage
- Consultation de la Commission de régulation de l'énergie, GT3 Prospective, le sens des données 26 janvier et 5 juillet 2019
- Audition de la Commission de régulation de l'énergie sur l'évolution des TRVE, le 31 janvier 2019.
- Audition par M. André Reichardt, rapporteur de la commission des lois du Sénat, au sujet d'une proposition de loi visant à encadrer le démarchage téléphonique et à lutter contre les appels frauduleux, le 6 février 2019.
- Consultation publique de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution et de l'Autorité des marchés financiers sur les personnes âgées et les produits financiers, 12 février 2019.
- Consultation de l'Autorité de la concurrence au sujet des tarifs des professions réglementées du droit en Outre-mer, le 15 février 2019.
- Consultation publique dans le cadre de l'évaluation de la réglementation «matériaux au contact

PÔLE CONSOMMATION



des denrées alimentaires» du 22 février 2019

- Consultation de l'ANODE au sujet des TRVE, de l'ARENH, et de la suppression des tarifs réglementés de vente de gaz, le 11 avril 2019
- Consultation écrite portant sur le projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 28 avril 2017 relatif à l'information de l'assuré social ou de son ayant-droit sur les conditions de vente des produits et prestations d'appareillage des déficients de l'ouïe et d'optique lunetterie du 28 mai 2019
- Audition par MM. André Reichardt et Jacques Bigot, rapporteurs rapporteur de la commission des lois du Sénat, dans le cadre de la mission d'information sur la réforme de la responsabilité civile, le 28 mai 2019.
- Consultation de la Commission de régulation de l'énergie, au sujet des tarifs d'utilisation des réseaux publics d'électricité, le 6 juillet 2019
- Consultation publique de la Communauté européenne sur les obligations de durabilité pour les batteries, le 26 juillet 2019.
- Consultation de la Commission de régulation de l'énergie au sujet de l'accès régulé à l'électricité nucléaire historique, le 6 octobre 2019.
- Consultation portant sur le projet d'arrêté relatif à la publicité des prix des prestations de contrôle technique de certaines catégories de véhicules légers du 22 novembre 2019
- Consultation du Ministère de la Transition écologique et solidaire au sujet du diagnostic de performance énergétique, le 4 décembre 2019.

DÉVELOPPEMENT DURABLE



Durant l'année 2019, dans la dynamique de l'année précédente, plusieurs articles d'information et de sensibilisation en lien avec l'actualité ont été publiés sur le site internet de la Fédération :

- La semaine européenne du développement durable ;
- Et si nous transmettons la bonne attitude ? La trottinette ;
- Le global overshoot day ;
- Le projet de loi anti gaspillage pour une économie circulaire ;
- Comment lutter contre le gaspillage alimentaire ? ;
- La semaine européenne de réduction des déchets ;
- Manger local et de saison dans une logique de développement durable ;
- Que faire de ses déchets ? ;
- Un repas végétarien par semaine à la cantine ! ;
- La France condamnée pour la qualité de son air ;
- Éviter le gaspillage en allongeant la durée de vie de ses objets ;
- La COP 25 et le défi de limiter le réchauffement climatique ;
- Le réchauffement climatique en France ;
- Les incendies en Australie : le réchauffement climatique en cause ? ;
- Guide pratique de l'écoresponsable : offrir des cadeaux écolos à Noël ;
- Bientôt l'interdiction des produits plastiques à usage unique ! ;
- COP 25 : Loin de satisfaire aux attentes ;
- Projet de loi anti-gaspillage : le compromis sur la consigne.

La Fédération nationale a également pour mission de représenter les consommateurs et les familles et de faire porter leurs voix, ce qui a été fait à l'occasion de colloques, réunions, conférences, et groupes de travail tels que :

- Comité partenaires consommateurs, organisé par l'ADEME le 17 janvier 2019
- Conseil d'administration exceptionnel au Conseil national de l'emballage, le 30 janvier 2019,
- Rencontre avec les associations de consommateurs, les énergies vertes, le médiateur national de l'Énergie, le 13 mars 2019
- Atelier chèque énergie ENGIE, le 15 avril 2019
- Colloque sur « Consommer autrement pour vivre mieux sur une planète préservée », organisé par le Commissariat général au développement durable (CGDD) et l'Institut national de la consommation (INC), le 21 mai 2019
- Groupe de travail permanent agro-alimentaire, le 28 juin 2019
- Groupe de Travail « Pourquoi emballe-t-on comme ça ? », décliné en plusieurs thèmes, organisé par le Conseil National de l'Emballage, depuis le 6 novembre 2019, se poursuivant en 2020,
- Groupe de travail interministériel sur la rénovation énergétique, organisé par la Coordination interministérielle du plan de rénovation énergétique des bâtiments, le 18 octobre 2019
- Commission environnement et développement durable, organisé par le Conseil national de l'information statistique au ministère de l'économie et des finances, le 20 novembre 2019
- Comité partenaire Associations de Consommateurs et Associations Environnementales, dans les locaux de l'ADEME, le 21 novembre 2019

DÉVELOPPEMENT DURABLE



En sus des articles, plusieurs magazines « Le Cercle des familles » ont été publiés sur notre site internet, et ont intégrés les problématiques de développement durable. En effet, tandis que le magazine n° 9 - dont le titre est « Éducation, nutrition, alimentation, agriculture » - a abordé des thématiques en lien avec le développement durable, le magazine n°11 le met à l'honneur, puisqu'il choisit pour thématique «développement durable, écologie et logement ».

Le pôle « Développement durable » se trouve désormais au cœur des projets de la Fédération

- Publications réseaux sociaux

Journée mondiale du climat : 15 mars 2019



Semaine du développement durable : du 30 mai au 5 juin 2019



DÉVELOPPEMENT DURABLE



Journée mondiale contre le gaspillage alimentaire : 16 octobre 2019



**JOURNÉE
MONDIALE**

CONTRE LE

**GASPILLAGE
ALIMENTAIRE**

16 Octobre 2019



Le département communication accompagne la stratégie du mouvement et développe les différents outils d'une communication, interne et externe, attrayante et moderne, papier ou numérique, au service des familles et du réseau.

Il est au cœur et au service des autres départements.

Assurer un relais d'information fiable entre les différents acteurs internes et externes de la Fédération et mettre en place des outils fédérateurs

Mettre en place des actions d'attractivité et de promotion de Familles de France :

- valoriser l'importance de la cellule familiale dans son rôle de cohésion sociale
- développer les adhésions au sein de notre fédération, gage de pérennité du mouvement et force de conviction auprès des décideurs.

1.1 La communication externe

Un nouveau site tout beau !

Notre chargée de mission du pôle communication interne et externe a assuré accompagnée de l'agence de communication WACAN, la refonte du site internet <https://www.familles-de-france.org> .

Un nouveau site responsive (répond et s'adapte à la taille de votre écran), pour un renouveau au sein de l'association.

Un nouvel extranet est aussi disponible sur le site pour une meilleure communication entre la Fédération Nationale et les Fédérations/Associations directement affiliées.

Un partage de document est disponible pour les associations et fédérations qui souhaitent transmettre des documents à la fédération selon le pôle concerné : Politique Familiale, Education, Logement, Consommation, Communication, Administration, etc.

Un site nouveau site vivant pour les familles :

Les pages les plus recherchées dans Google restent celles portées sur :

Les fiches techniques, les prestations sociales, les fiches techniques spécifiques à la consommation et au logement...

Les familles peuvent s'informer très facilement sur :

- Les préoccupations des familles défendues par Familles de France ;
- L'actualité en consommation, politique et vie familiale, logement, santé... ;
- Les actions de Familles de France auprès des pouvoirs publics et des parlementaires ;
- Les sujets concernant les familles dans leur vie quotidienne ;
- Les actions réalisées ou proposées par Familles de France ;
- Les activités des Fédérations départementales et des associations ;
- L'annuaire des associations



DERNIÈRES ACTUALITÉS

Nouveautés en 2019

- Bandeaux sur les thématiques des journées nationales/mondiales/internationale correspondant à nos pôles.
- Modules de sondage pour avoir l'avis des familles





INFO FAMILLE OU NEWSLETTERS TOUT PUBLIC

Toutes les newsletters sont accessibles en ligne sur :

www.familles-de-france.org/info-famille

Familles de France distribue gratuitement une newsletter appelée « Info Famille » à tous les abonnés inscrits en ligne.

18 « **Info famille** » ont été expédiées en 2019.

Ces newsletters donnent une large place aux actualités du réseau.

Les actions ayant été transmises par les fédérations départementales ont été relayées afin de les mutualiser.

COMMUNIQUÉS DE PRESSE

www.familles-de-france.org/communiqués-de-presse

Les communiqués de Familles de France sont également routés en newsletters aux membres du réseau.

Education : 1 communiqué de presse envoyé :

05/07/19 – Pour que les lycéens puissent envisager sereinement leur avenir

Politique Familiale : 3 communiqués de presse envoyés

13/11/19 - Une réforme mal anticipée ? Ce n'est pas aux familles d'en payer le prix !

05/12/19 - A propos de la Grève : Crise sévère de confiance

11/12/19 - Les familles appellent à la vigilance après le discours du Premier ministre sur la réforme des retraites

Consommation : 1 communiqué de presse envoyé

22/11/19 - Transport : Une atteinte à la liberté de chacun

Logement : 1 communiqué de presse envoyé

23/07/19 – Les crédits immobiliers

LETTRES/BILLETS PARLEMENTAIRES

www.familles-de-france.org/lettres-et-billets

A l'occasion des projets de loi ou de l'actualité concernant la famille, Familles de France s'adresse soit au Président de la République, soit aux ministres, soit aux députés et sénateurs, soit aux maires ou candidats aux élections.

24/10/19 - Baisse des subventions aux associations de consommateurs



RESEAUX SOCIAUX

De nouvelles compétences ont été apportées au sein de l'équipe salariale de Familles de France au premier trimestre 2019. Maitrisant les outils de communication et les réseaux sociaux cette salariée a mis en place une communication via les outils consultés par les jeunes familles. Familles de France relaye régulièrement les informations du site national, des ministères et de nos partenaires ou autres associations afin d'informer les familles. Des infographies ou vidéos spécifiques sont publiées pour alerter ou prévenir les consommateurs.



FACEBOOK

<https://www.facebook.com/Familles2France/>

7280 abonnés au 31 décembre 2019 (contre 7207 au 1er janvier).

Le compte Facebook de Familles de France publie régulièrement les articles du site internet concernant chaque pôle, des infographies concernant les journées mondiales, ainsi que des actualités qui intéressent nos abonnés.



TWITTER

<https://twitter.com/Familles2France/>

1578 abonnés au 31 décembre 2019 (contre 1560 au 1er janvier).

Le compte twitter de Familles de France tweete et retweete régulièrement des informations pour les familles et les consommateurs. Elles proviennent du site national ou des twitters tels que :

- Service-Public.fr
- Ma caf.fr
- Inc-conso.fr
- Ademe
- Unaf.fr
- Education nationale
- Coface (Confédération des organisations familiales de la communauté européenne)
- Unicancer
- Gouvernement.fr
- Ministère de l'écologie
- Assemblée Nationale



« LE CERCLE DES FAMILLES » MAGAZINE

www.familles-de-france.org/publications/magazine/

En 2017 le magazine de la Fédération Nationale Familles de France est passé au format numérique. Il est hébergé sur la plate-forme publicitaire en ligne - Joomag.com et sa consultation est gratuite sur abonnement en ligne.

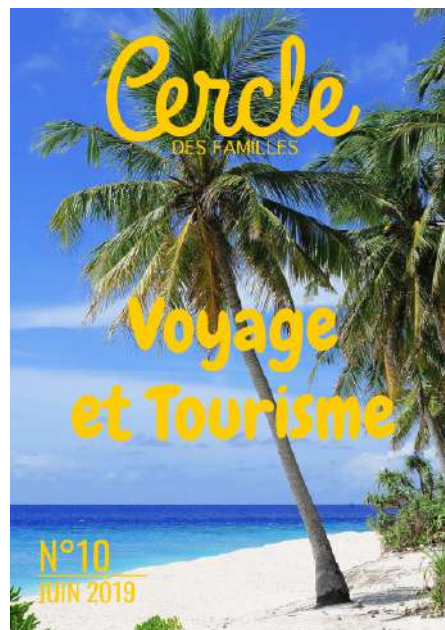
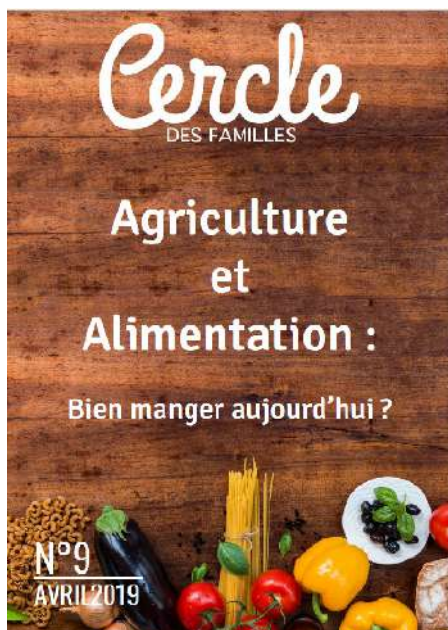
4 numéros ont été publiés en 2019 sur les thèmes suivants :

#9 Cercle des Familles – Agriculture et Alimentation – Avril 2019

#10 Cercle des Familles – Voyage et Tourisme – Juin 2019

#11 Cercle des Familles – Développement durable, écologie et logement – Septembre 2019

#12 Cercle des Familles – Addictions – Décembre 2019





LA COMMUNICATION INTERNE

INFO RESEAU OU LETTRE DES RESPONSABLES

10 newsletters « **Info réseau** » ont été envoyées en 2019.

La lettre aux responsables est envoyée chaque mois aux responsables et dirigeants des fédérations et associations qui en font la demande, ainsi que lors d'actualité urgente.

Sa version électronique, donne les liens pour accéder rapidement aux communiqués, aux actualités fédérales, aux dossiers des secteurs (lettres juridiques, appels d'offre...) et aux formations (renseignements et inscriptions).

Communiqués de presse, lettres et billets aux parlementaires ont également été adressés par routage électronique à l'ensemble du réseau Familles de France.

DOCUMENTS INTERNES

De nombreux outils, ont été proposés à notre réseau :

- Flyers et affiches concernant chaque pôles
- Affiches des moments forts de l'année (Journée mondiale des droits de l'enfant, violences faites aux femmes...)
- Flyers concernant les usagers de la santé
- Dossier et infographies de la rentrée scolaire
- Infographies diverses

Tous ces documents sont téléchargeables depuis le site.

CHARTE GRAPHIQUE

Une nouvelle charte graphique pour améliorer la visibilité de nos pôles.

Des couleurs et icônes ont été attribuées pour chacun des pôles pour unifier une identité visuelle sur tous les documents imprimés et/ou numériques nous concernant.

Cette charte devra être respectée par toutes les associations et fédérations pour conserver une unité de communication. Ces icônes sont disponibles sur simple demande à l'adresse mail :

communicationweb@familles-de-france.org



28, Place Saint Georges 75009 Paris
01 44 53 45 90
contact@familles-de-france.org

WWW.FAMILLES-DE-FRANCE.ORG



@Familles2France



@Familles2France

